



PROJET AUTONOMISATION DES FEMMES ET DIVIDENDE
DÉMOGRAPHIQUE AU SAHEL (SWEDD)

ASSISTANCE TECHNIQUE DU SOUS-PROJET
"ACCROISSEMENT DES OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES"

Analyse de la cartographie des interventions économiques déployées au **Burkina Faso**

Plan de rédaction

I. Résumé exécutif	5
II. Liste des sigles et acronymes	7
III. Introduction	8
IV. Contexte et justification	10
IV.1 Contexte général de la cartographie	10
IV.2 Contexte spécifique du Burkina Faso en lien avec l'accroissement des opportunités économiques des jeunes filles et femmes	11
IV.2.1 Perception générale	11
IV.2.2 Situation économique des filles et femmes du Burkina Faso	11
IV.2.3 Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces relatives à l'autonomisation des filles et des femmes	12
V. Cartographie des interventions d'autonomisation économiques des femmes au Burkina Faso	14
V.1 Objectif de la mission	14
V.2 Clarification conceptuelle	15
V.2.1 Autonomisation des filles et des femmes	15
V.2.2 Intervention à fort potentiel d'autonomisation	15
V.2.3 Inclusion financière	16
V.3 Approche méthodologique	16
V.3.1 Démarche méthodologique utilisée	16
VI. Interventions à potentiel d'autonomisation économique recensées dans le cadre du SWEDD1 au Burkina Faso	21
VI.1 Recensement d'interventions	21
VI.1.1 Domaines d'intervention	21
VI.2 Programmation et principes de l'approche genre transformateur	23
VI.2.1 Déconstruction des stéréotypes	23
VI.2.2 Renforcement de la capacité d'agir	25
VI.3 Interventions et effets induits	27
VI.3.1 Estime de soi	27
VI.3.2 Liberté d'expression	28
VI.3.3 Connaissance et prise de décisions au sujet du corps	28
VI.3.4 Etablissement et poursuite d'objectifs propres à soi	28
VI.3.5 Sécurité en public	28
VI.3.6 Se sentir valorisée	28
VI.3.7 Capacité d'influence	29
VI.4 Témoignages de quelques bénéficiaires	29
VI.5 Facteurs de succès	29

VI.5.1	Approche inclusive et multisectorielle dans la programmation des interventions	29
VI.5.2	Insertion dans les métiers traditionnellement réservés aux hommes	30
VI.5.3	Construction de partenariats stratégiques.....	31
VII.	Axes de progrès.....	33
VII.1	Défis	33
VII.1.1	Analphabétisme	33
VII.1.2	Précarité de la situation sécuritaire dans les régions du Nord et du Centre-Nord	33
VII.1.3	Particularités en lien avec la formation.....	33
VII.2	Gaps à combler.....	33
VII.2.1	Faible taux d'alphabétisation des filles et jeunes femmes.....	33
VII.2.2	Conditions matérielles d'organisation des sessions de formation	34
VII.3	Opportunités d'accroissement économique au profit des filles et femmes dans le pays... 34	
VII.3.1	Volonté politique.....	34
VII.3.2	Coalition d'acteurs.....	35
VII.3.3	Facilitation du dispositif de renforcement de capacités	35
VII.3.4	Création d'emplois décents	35
VII.4	Leçons apprises	35
VII.4.1	Importance de la consultation des acteurs et d'animation de sessions actives d'échanges	35
VII.4.2	Intérêts de la diversification des acteurs mobilisés et des canaux de communication	35
VII.4.3	Aller plus loin que les sessions de plaidoyer	36
VII.4.4	Place des Organisations à Base Communautaire (OBC) et des entités de l'action sociale	36
VII.4.5	Quelques constats liés à la formation	36
VIII.	Récapitulatif des interventions à potentiel d'autonomisation économique lors du SWEDD 1 au Burkina Faso.....	37
IX.	Axes d'intervention et acteurs clés d'un processus d'autonomisation de filles et de jeunes femmes.....	39
IX.1	Typologie des Interventions du projet SWEDD	39
IX.2	Classification selon les domaines d'investissements clés	39
IX.2.1	Compétences fondamentales de base.....	39
IX.2.2	Compétences essentielles et complémentaires	39
IX.2.3	Environnement favorable	40
IX.2.4	Développement de l'inclusion financière en lien avec les interventions économiques	40
IX.2.5	Interventions spéciales et complémentaires dans le contexte humanitaire	40
IX.3	Classification selon le parcours et la finalité de l'intervention	40
IX.3.1	Analyse du marché de l'emploi	41
IX.3.2	Construction de partenariats stratégiques.....	41
IX.3.3	Préparation en vue de la réussite du programme de renforcement des compétences d'employabilité des jeunes filles et femmes	41
IX.3.4	Acquisition des compétences d'employabilité des jeunes filles et femmes	42
IX.3.5	Accompagnement et recherche d'emploi (emploi salarié ou auto-emploi)	43
IX.4	Classification selon les acteurs intervenants dans les domaines d'investissements clés. 44	

IX.4.1 Jeunes vulnérables et exclus, notamment les jeunes femmes.....	44
IX.4.2 Familles & communautés (y compris leaders traditionnels & religieux).....	44
IX.4.3 Société civile (OCB/ONGs, organisations de jeunes, alliances OSC).....	44
IX.4.4 Secteur privé (employeurs, institutions financières, société).....	44
IX.4.5 Fournisseurs de formation (acteurs publics, acteurs privés, ONGs).....	44
IX.4.6 Gouvernement (législateurs/décideurs politiques, les organismes.....	44
X. Interventions "non SWEDD"	45
X.1 Contenu actuel des interventions.....	45
X.2 Présentation sommaire des interventions.....	46
XI. Conclusion.....	49
XII. Recommandations	50
XIII. Annexes : Outils de collecte	51
XIV. Références bibliographiques.....	67

<i>Figure 1: quelques constats imputables aux interventions.....</i>	<i>5</i>
<i>Figure 2: Typologie des compétences développées</i>	<i>10</i>
<i>Figure 3: Vue synoptique de la cartographie.....</i>	<i>14</i>
<i>Figure 4: Etapes clés de la démarche méthodologique</i>	<i>16</i>
<i>Tableau 1: Liste des sigles et acronymes</i>	<i>7</i>
<i>Tableau 2: structure du SWEDD</i>	<i>10</i>
<i>Tableau 3: Autonomisation économique des femmes</i>	<i>11</i>
<i>Tableau 4: Synthèse des forces, menaces opportunités et menaces.....</i>	<i>12</i>

I. Résumé exécutif

La première phase du projet SWEDD (Sahel Women's Empowerment and Demographic Dividend) au Burkina Faso a visé, à travers l'une de ses composantes, l'autonomisation économique des adolescentes et des jeunes femmes de quatre (4) régions du pays où des interventions ont été déployées. La présente mission a pour finalité de cartographier ces initiatives, d'identifier les clés du succès, les défis persistants et les gaps subséquents ainsi que les opportunités à saisir.

La démarche méthodologique exécutée en vue de la réalisation de la cartographie a accordé une place de choix à la revue documentaire. Des informations sur le sous-projet autonomisation des femmes et des filles sont disponibles à travers diverses sources. Des fiches de collecte de données et des canevas de lecture ont été élaborés pour extraire les informations pertinentes relatives aux interventions. Les outils ont été élaborés sur la base de la Théorie de Changement de Plan International relative à la thématique ainsi qu'à deux modèles théoriques : "Youth Employment and Entrepreneurship, en français Emploi et Entrepreneuriat des Jeunes" (YEE) mis au point par Plan International et le "genre transformateur".

Le projet s'est déployé dans les régions du pays à travers des interventions ayant couvert plusieurs domaines. Il a outillé 9780 adolescentes et jeunes femmes en compétences de vie pour lutter contre les pratiques néfastes via de multiples formations et initiatives de promotion de droits fondamentaux. Des interventions ont été mises en place pour améliorer les conditions de vie des filles à travers des compétences entrepreneuriales et techniques. Des adolescentes (3181) ont été formées en entrepreneuriat ; elles (931) ont aussi bénéficié de séances d'information sur les opportunités de financement ; une formation en Activités Génératrices de Revenus (AGR) a été développée au profit de 58 participantes ; des formations en techniques de production, transformation et conservation des produits locaux ont été dispensées à 2552 participantes. Des filles (210) ont été placées dans des centres d'incubateurs pour divers métiers. Cependant, il n'y a pas eu de soutien direct au démarrage des initiatives [SWEDD Burkina Faso - ASMADE, 2020].

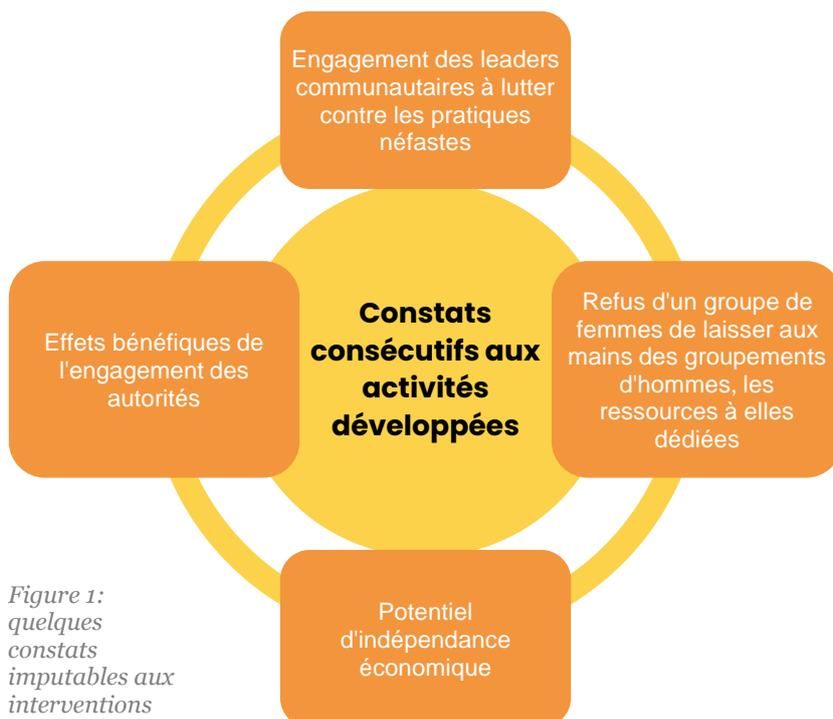


Figure 1: quelques constats imputables aux interventions



Des actions ont été entreprises pour influencer l'environnement des participantes, notamment à travers 19 processus de plaidoyer pour faciliter l'accès des femmes à la terre, ainsi que des séances de sensibilisation dans les communautés pour réduire les pratiques néfastes. Des émissions radiophoniques et des spectacles de théâtre ont été utilisés pour déconstruire les stéréotypes de genre. Le programme a également encouragé la masculinité positive via les "Écoles des Maris".

On peut avancer que les interventions du programme ont renforcé l'estime de soi des participantes via des Espaces Sûrs et des formations spécifiques, les incitant à croire en leurs compétences et à développer une confiance en elles-mêmes. La liberté d'expression a été favorisée par des compétences de communication renforcées, amenant les femmes à s'exprimer clairement et à s'engager activement dans leurs communautés. Les connaissances sur la santé sexuelle et reproductive ont été améliorées, permettant aux femmes de prendre des décisions éclairées concernant leur corps. De plus, les formations en entrepreneuriat ont aidé les femmes à fixer des objectifs clairs pour créer et gérer leurs propres entreprises, favorisant ainsi leur indépendance économique. Les formations sur la sécurité en public ont doté les participantes d'outils pour naviguer en toute confiance dans l'espace public. Enfin, le programme a renforcé le sentiment de valorisation et la capacité d'influence des femmes, les incitant à jouer un rôle actif dans la transformation de leur vie et de leur communauté.

Des facteurs de succès ont été identifiés. A ce titre, on peut faire cas de l'analyse du marché, des séquences marquantes du déploiement des formations, de la synergie d'action mise en place et des subtilités développées pour contourner les contraintes relatives à l'insécurité.

Bien que des opportunités d'emplois aient été créées il y a nécessité de poursuivre la déconstruction des stéréotypes de genre pour une autonomisation complète. Il est tout aussi important de tenir compte d'autres défis tels que l'analphabétisme, la situation sécuritaire précaire dans certaines régions et l'organisation de formations dans des conditions matérielles parfois difficiles.

Les interventions inventoriées ont réussi à créer des opportunités économiques significatives pour les femmes. Elles ont également jeté les bases d'un environnement favorable à l'autonomisation économique des femmes, en mobilisant la volonté politique et la collaboration entre les acteurs.

II. Liste des sigles et acronymes

AGR	: Activités G énératrices de R evenus
AJF	: A dolescentes et J eunes F emmes
CCSC	: C ommunication pour le C hangement S ocial et de C omportement
CDD	: C aisse de D épôt et de D éveloppement
DGFG	: D irection G énérale de la F emme et du G enre
OCB	: O rganisation à B ase C ommunautaire
ONG	: O rganisation N on G ouvernementale
OSC	: O rganisations de la S ociété C ivile
PANAF	: P lan d'action N ational pour les F emmes
PTF	: P artenaires T echniques et F inanciers
SR	: S anté de la R eproduction
SWEDD	: S ahel W omen's E mpowerment and D emographic D ividend
UGP	: U nité de G estion du P rojet
UNFPA	: F onds des N ations U nies pour la P opulation
YEE	: Y outh E mployment and E ntrepreneurship
ZIP	: Z one d' I ntervention P rioritaire

Tableau 1: Liste des sigles et acronymes

III. Introduction

Le projet pour l'Autonomisation des Femmes et le Dividende Démographique au Sahel (SWEDD en anglais) est une initiative régionale majeure résultant de la collaboration entre les dirigeants de six pays d'Afrique sahélienne, à savoir le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad. Lancé officiellement en novembre 2015 avec ces six pays fondateurs, le projet a rapidement pris de l'ampleur en accueillant le Bénin en 2019, suivi du Cameroun et de la Guinée en 2020.

Le SWEDD est une réponse aux défis socio-économiques et démographiques qui touchent la région du Sahel. Son objectif primordial est de réduire la vulnérabilité des populations, en particulier des jeunes femmes et des filles, tout en capitalisant sur le potentiel du dividende démographique. Pour atteindre ces objectifs, le projet a mis en œuvre une série d'interventions ciblées, allant du renforcement des compétences professionnelles et entrepreneuriales à l'amélioration de l'accès aux services de santé reproductive et nutritionnelle.

La spécificité du SWEDD réside également dans son engagement à promouvoir une approche transformatrice du genre, visant à révolutionner les rôles traditionnels des femmes dans la société et à leur offrir de nouvelles opportunités. Cette initiative régionale s'articule autour de trois composantes principales, chacune visant à résoudre un aspect clé des défis auxquels sont confrontées les populations vulnérables du Sahel.

Parmi les nombreuses initiatives du SWEDD, l'inclusion financière occupe une place centrale. Elle est considérée comme un moteur essentiel de l'autonomisation économique des femmes, permettant l'accès aux revenus, le contrôle des gains économiques et le pouvoir de décision. Les résultats encourageants de ces initiatives ont incité à entreprendre une cartographie des interventions économiques et à évaluer leur impact sur l'autonomisation des femmes et des filles.

La réalisation de cette cartographie a été une opportunité pour examiner de près les initiatives qui façonnent le paysage de l'autonomisation économique dans le Sahel. Il a été mis en exergue, à travers cette cartographie, différentes facettes des actions entreprises pour renforcer l'autonomie économique des filles et des femmes dans les six pays de la phase initiale du projet SWEDD.

L'exercice a été conduit par Plan International en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA). Il a permis d'appréhender les effets de ces initiatives, d'identifier les facteurs clés de leur succès, tout en restant attentifs aux défis persistants et aux opportunités à saisir pour aller encore plus loin dans l'autonomisation économique des femmes. Cette mission revêt une importance cruciale pour l'avenir du projet SWEDD et pour la promotion de l'égalité des sexes, la réduction de la vulnérabilité et le développement durable dans la région du Sahel. Elle offre également une perspective unique sur la manière dont les initiatives régionales peuvent façonner un avenir meilleur pour les femmes et les filles, en capitalisant sur leur potentiel et en les plaçant au cœur du développement socioéconomique.

La restitution des investigations effectuées au Burkina Faso polarise, dans ce document, l'attention sur les interventions du SWEDD1 à potentiel d'autonomisation économique en articulation avec d'autres initiatives communautaires. Il y est spécifié, la définition opératoire des concepts clés utilisés, les contours de la démarche méthodologique mise en œuvre ainsi que les résultats engrangés. L'analyse de ces derniers a offert la possibilité d'identifier aussi bien des facteurs de succès, des défis, des gaps, des opportunités que des leçons capitalisées. Un canevas pouvant servir de référence pour la réussite de processus d'autonomisation des filles et des femmes a été esquissé. Enfin, une "fenêtre" a été ouverte sur les interventions exécutées hors du cadre SWEDD avec l'objectif de constituer graduellement une base de données qui sera alimentée par des interventions à potentiel élevé d'autonomisation économique des filles et des femmes.



A photograph of a rural village scene with several traditional round huts with conical thatched roofs. The ground is dry and dusty. In the foreground, there is a yellow water container and a purple bucket. A white dog is lying on the ground near the huts.

IV

Contexte et
justification

IV. Contexte et justification

IV.1 Contexte général de la cartographie

Le projet "Autonomisation des femmes et le dividende démographique au Sahel" (SWEDD) œuvre à accroître l'autonomisation des adolescentes et des femmes à travers des axes clés d'intervention.

a) Le renforcement des compétences

Il a quatre principales facettes.



Figure 2: Typologie des compétences développées

Les compétences de vie renvoient à un paquet de formations destinées à (re)construire la personnalité des participantes. Elles sont sensibilisées sur leurs droits. Les violences basées sur le genre sont abordées sous tous leurs aspects ainsi que la communication interpersonnelle, les mécanismes de résolution de conflits, la prise de décision éclairée. Les autres compétences développées, en complément à celles sus décrites, ont pour finalité d'assurer l'autonomisation économique des participantes.

b) L'accès

- aux services de santé reproductive infantile et maternelle
- à la nutrition de qualité, par l'adoption d'une approche transformatrice du genre.

c) L'amélioration des capacités régionales de partage de connaissances et de bonnes pratiques

Pour atteindre ces objectifs, le SWEDD est structuré autour de trois composantes principales récapitulées dans le tableau qui suit :

Composantes principales	Satisfaction de la demande en matière de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et nutritionnelle des femmes et des adolescentes.
	Amélioration de l'offre de produits et de services liés aux besoins de santé : garantir la disponibilité des produits et du personnel de santé.
	Création d'un environnement favorable à la réalisation des objectifs du projet. Soutien des actions de plaidoyer, des innovations juridiques, l'engagement politique et le développement des capacités.

Tableau 2: structure du SWEDD

Le projet SWEDD a un impact positif dans plusieurs pays de la région : les résultats imputables aux actions développées sous son égide sont élogieux dans tous les pays couverts. Au nombre des initiatives qui jouent un rôle de levier, l'inclusion financière occupe une place de choix. Elle est au cœur de l'effort visant à autonomiser économiquement les femmes. Elle aborde les questions d'accès à une gamme de produits et de services financiers abordables et adaptés à des besoins spécifiques. Ces préoccupations sont au cœur de l'autonomisation économique des femmes qui repose sur trois piliers essentiels :

1	Accès aux revenus et aux biens	2	Contrôle et jouissance des gains économiques	3	Amélioration du pouvoir de décision
---	--------------------------------	---	----------------------------------------------	---	-------------------------------------

Tableau 3: Autonomisation économique des femmes

Face aux résultats encourageants enregistrés, il a été pris la décision de réaliser la cartographie des initiatives ayant un potentiel d'autonomisation économique dans l'optique de nourrir les échanges entre les pays partenaires du projet. Cette mission comprend deux volets distincts :

- i. Le recensement des interventions visant à autonomiser économiquement les femmes en lien avec d'autres interventions communautaires
- ii. Le développement de modèles d'inclusion financière adaptés au contexte du projet SWEDD et au-delà.

IV.2 Contexte spécifique du Burkina Faso en lien avec l'accroissement des opportunités économiques des jeunes filles et femmes

IV.2.1 Perception générale

Le Burkina Faso est situé en 'Afrique de l'Ouest avec une superficie de 274 200 kilomètres carrés ; c'est un État unitaire divisé en 13 régions et 45 provinces¹. Il partage ses frontières avec plusieurs autres pays que sont le Mali au nord et à l'ouest, le Bénin, le Togo et le Ghana au sud, le Niger à l'est, et la Côte d'Ivoire au sud-ouest. Le pays appartient à la zone sahélienne, caractérisée par un climat aride, un environnement fragile et une faible pluviométrie.

Elle a une population estimée à environ 20 millions d'habitants dont 51,70% de femmes². Les personnes âgées de moins de vingt (20) ans représentent 59% de la population totale qui croît à un rythme de 3,1% en moyenne par an³. L'économie burkinabè repose largement sur l'agriculture, employant près de 80% de la population active ; le pays est confronté à des défis économiques, avec un Indice de Développement Humain (IDH) de 0,423, le classant au 183e rang sur 189 pays⁴.

Des initiatives telles que le projet SWEDD visent à améliorer l'accès à l'éducation, les opportunités économiques et les services de santé pour les jeunes filles et les femmes vulnérables⁵. Une étude sur l'entrepreneuriat féminin souligne la volonté d'améliorer le climat des affaires et de stimuler l'investissement privé, mettant en lumière le potentiel économique des femmes entrepreneures dans le pays⁶.

IV.2.2 Situation économique des filles et femmes du Burkina Faso

Les femmes et les filles burkinabè continuent de bénéficier moins de la croissance économique que les hommes, et l'accès sécurisé à la terre demeure un défi persistant. Bien que le pays soit confronté à des obstacles dans la réalisation de l'égalité des sexes, avec des femmes représentant 55% de la force de travail agricole mais occupant moins de 40% des propriétés foncières⁷. Diverses initiatives et programmes cherchent à promouvoir l'autonomisation économique et l'égalité des genres. En dépit de ces efforts, la situation économique des femmes et des filles au Burkina Faso reste précaire, entravée par des stéréotypes sexistes

¹ <https://www.wathi.org/contexte-election-burkina-2020/presentation-generale-du-burkina-faso/>

² <https://www.wathi.org/contexte-election-burkina-2020/presentation-generale-du-burkina-faso/>

³ <https://www.wathi.org/contexte-election-burkina-2020/presentation-generale-du-burkina-faso/>

⁴ [RSEF 2022 UEMOA_VF.pdf \(finances.gov.bf\)](#)

⁵ <https://reliefweb.int/report/burkina-faso/promouvoir-lautonomie-des-filles-et-des-femmes-pour-renforcer-la-resilience-des-populations-face-des-menaces-croissantes>

⁶ <https://www.cci.bf/sites/default/files/RAPPORT%20ETUDE%20SUR%20L%27ENTREPRENARIAT%20DES%20FEMMES%20AU%20BURKINA%20FASO.pdf>

⁷ <https://www.undp.org/fr/burkina-faso/autonomisation-des-femmes-et-egalite-des-genres>

qui masquent souvent leur contribution au développement socioéconomique⁸. Ainsi, il demeure essentiel de continuer à soutenir et à promouvoir l'autonomisation économique des filles et des femmes pour réduire les inégalités et favoriser une croissance économique inclusive dans le pays.

IV.2.3 Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces relatives à l'autonomisation des filles et des femmes

Elles ont été synthétisées dans la matrice ci-après :

FORCES⁹	<ul style="list-style-type: none"> ● Investissements internationaux et nationaux ● Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ● Politique nationale de protection sociale ● Promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes ● Participation au processus de consolidation de la paix ● Lutte contre les violences basées sur le genre ● Mise en œuvre des mesures concrètes et durables pour combattre les normes sociales discriminatoires et les stéréotypes sexistes
FAIBLESSES¹⁰	<ul style="list-style-type: none"> ● Accès limité à la croissance économique ● Normes sociales (Mariages précoces et forcés...) - comportements discriminatoires, stéréotypes sexistes ● Difficultés d'accès à l'emploi, à la formation professionnelle, à la scolarisation, aux services de santé et sociaux
OPPORTUNITES¹¹	<ul style="list-style-type: none"> ● Renforcement de la cohésion sociale ● Promotion de l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes et des femmes ● Participation des femmes au processus de développement ● Renforcement de la représentativité des femmes et promotion interne ● Promotion de la réduction des inégalités des droits des femmes et des filles ● Programme d'action contenant des engagements complets en réponse à 12 domaines critiques pour le renforcement des droits des femmes
MENACES¹²	<ul style="list-style-type: none"> ● Violence de genre ● Accès limité à l'éducation ● Inégalités socioéconomiques ● Discriminations persistantes sur le marché du travail ● Pratiques coutumières et contemporaines néfastes

Tableau 4: Synthèse des forces, menaces opportunités et menaces

8 https://unstats.un.org/unsd/gender/Ghana_Jan2009/Doc36.pdf

9 https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/CSW/58/CSW58_Agreed_Conclusions_FR.pdf

10 https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/CSW/58/CSW58_Agreed_Conclusions_FR.pdf

11 <https://www.undp.org/sites/g/files/zskqke326/files/2023-05/UNDP-bf-strat-genre-2023-2025.pdf>

12 https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/CSW/58/CSW58_Agreed_Conclusions_FR.pdf

IV

Cartographie des interventions d'autonomisation économiques des femmes au Burkina Faso

V. Cartographie des interventions d'autonomisation économiques des femmes au Burkina Faso

V.1 Objectif de la mission

Il s'agit de réaliser la cartographie des interventions sur l'autonomisation économique en lien avec les autres interventions communautaires (Espaces sûrs, clubs des maris, futurs maris, formation professionnelle, etc.) dans les six Pays de la phase 1 du projet SWEDD que sont le Burkina, la Côte d'Ivoire, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad. Le pays concerné ici est le Burkina Faso.

Il est attendu les objectifs spécifiques ci-après :

- Recenser les types d'interventions économiques pertinentes aussi bien du projet SWEDD et au-delà du projet ;
- capturer les effets des interventions économiques sur l'autonomisation économique des adolescentes et jeunes femmes bénéficiaires du projet SWEDD ;
- identifier les éléments du succès des interventions économiques ;
- identifier les défis à relever, les gaps à combler et les opportunités à saisir pour faire progresser l'autonomisation économique des femmes et des filles dans les pays SWEDD ;
- Communiquer sur les résultats de la cartographie des interventions économiques.

Les objectifs renvoient à trois principales articulations que sont : (i) le recensement des initiatives à potentiel d'autonomisation économique et leurs effets, (ii) les éléments de succès et (iii) les axes de progrès desdites initiatives traduits à travers les défis, les gaps subséquents, les opportunités et les leçons apprises.

La figure ci-après récapitule la quasi-totalité des informations produites. Ses composantes conduisent, par les liens hypertextes, à des informations détaillées.

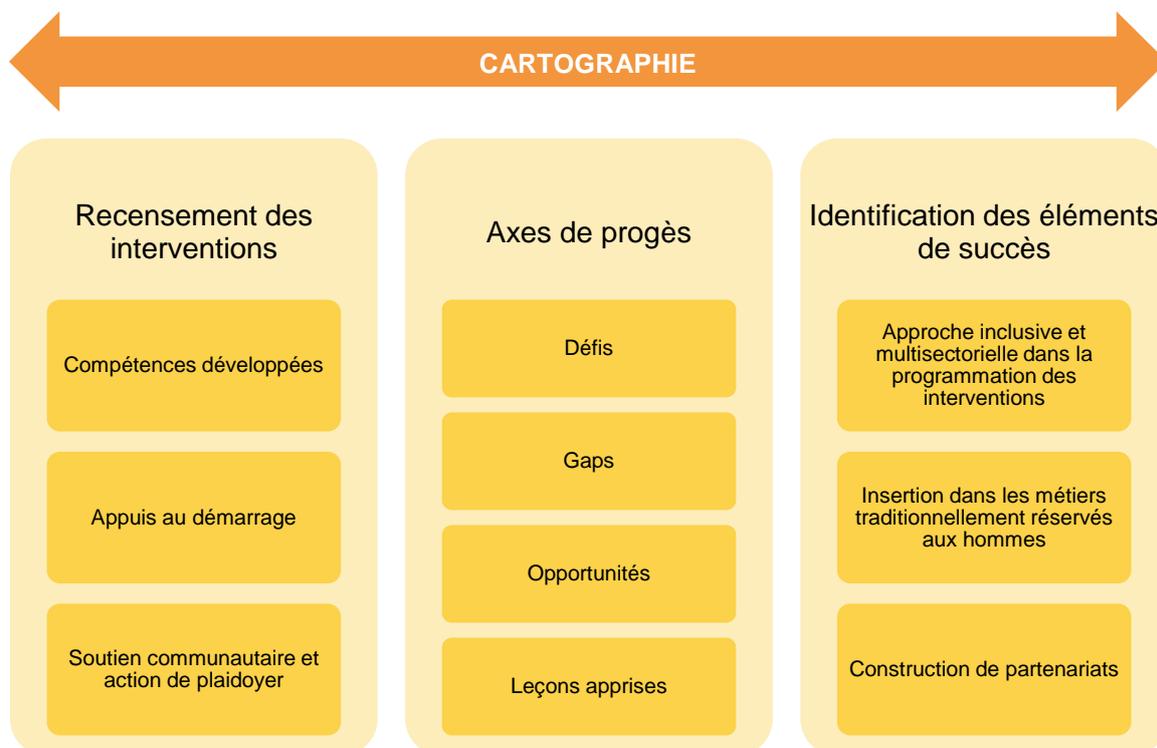


Figure 3: Vue synoptique de la cartographie

V.2 Clarification conceptuelle

Trois concepts ont un caractère récurrent dans le document : autonomisation des filles et des femmes, intervention à potentiel d'autonomisation et inclusion financière. Ils gagnent à être clarifiés et un contenu opératoire leur a été donné.

V.2.1 Autonomisation des filles et des femmes

L'autonomisation des femmes et des filles désigne une stratégie visant à renforcer la capacité d'agir des filles relativement à leur propre vie et leur capacité à influencer les relations et les conditions sociales et politiques qui les touchent. **La capacité d'agir** est l'aptitude à opérer des choix librement, de prendre des décisions sur sa propre vie, et d'intervenir en conséquence pour réaliser ses propres objectifs. Le renforcement de la capacité d'agir est une composante essentielle de l'autonomisation.

Selon la définition opératoire retenue sur le projet SWEDD, **une femme est autonomisée sur le plan économique** lorsqu'elle possède d'une part, la capacité de réussir et de progresser économiquement et d'autre part le pouvoir de prendre des décisions et d'agir en conséquence :

- Pour réussir et progresser économiquement, les femmes ont besoin des compétences et des ressources nécessaires pour être compétitives sur les marchés, ainsi que d'un accès juste et égal aux institutions financières.
- Pour avoir le pouvoir et la capacité de tirer profit des activités économiques, les femmes doivent avoir les aptitudes de prendre des décisions et d'agir en conséquence et de contrôler les ressources et les profits qu'elles génèrent.

V.2.2 Intervention à fort potentiel d'autonomisation

Il a été convenu que les interventions pertinentes pour la présente cartographie soient identifiées sur la base de trois critères. Elles doivent se rapporter à des (i) domaines d'intervention précis (ii) leur démarche d'implémentation doit reposer sur les principes de l'approche genre transformateur et (iii) l'on doit disposer d'informations sur le caractère satisfaisant des résultats, leur efficacité et facteurs de succès.

1. Domaines d'interventions clés : elles se rapportent aux domaines d'interventions clés ci-après :
 - i. Renforcement (Formation) des participantes en compétences techniques, professionnelles, entrepreneuriales et en compétences de vie en vue de l'exercice d'un emploi salarié ou auto-emploi ;
 - ii. Facilitation de l'accès des participantes aux services financiers par le truchement de la mise en relation avec les services financiers/institutions financières et/ou à travers la participation à un groupe d'épargne et de crédit, etc.
 - iii. Contribution à travers les actions de plaidoyer à l'amélioration de l'environnement favorable par la promotion de l'emploi décent à travers l'engagement avec le secteur privé et les pouvoirs publics pour créer des conditions pour le travail décent au profit des jeunes filles et femmes.
 - iv. Prise en compte du contexte d'urgence dans la programmation des interventions.
2. Programmation, mise en œuvre et Suivi basés sur les principes de l'approche Genre transformateur. Il s'agit notamment
 - i. Inclure dans l'intervention des activités à même d'identifier et de **déconstruire les stéréotypes** issus des normes de genre spécifiques en lien avec les conditions de vie et la position sociale des jeunes filles et femmes participantes ;
 - ii. Renforcer la **capacité d'agir** de celles-ci ;
 - iii. Travailler avec et soutenir **les garçons, jeunes hommes** pour qu'ils adoptent des **masculinités positives** ;
 - iv. Considérer les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes dans toute leur diversité ;
 - v. Améliorer les **conditions** (besoins quotidiens) et la position sociale (valeur ou statut) des filles et des jeunes femmes ;
 - vi. Créer un **environnement favorable** où toutes les parties prenantes travaillent ensemble pour soutenir les adolescentes et les jeunes femmes.

3. Effets positifs /résultats satisfaisants : il s'agit de disposer des informations en lien avec l'efficacité et les facteurs de succès de l'intervention.

V.2.3 Inclusion financière

L'inclusion financière se réfère aux conditions (disponibilité et caractère approprié des services, égalité des opportunités) d'accès aux services financiers. Elle s'intéresse dans le présent contexte à la population non bancarisée, en l'occurrence les filles et les femmes vulnérables. Il est souhaité qu'elles accèdent aux moyens d'épargne, d'investissement et d'assurance dans l'optique de l'amélioration de leurs revenus et de la réduction des inégalités qu'elles cristallisent. Les groupes d'épargne et de crédit lorsqu'ils sont bien encadrés, en l'occurrence le dispositif AVEC, offrent de bonnes perspectives en la matière. La revue de ces mécanismes a été un volet de la cartographie conduit par un autre consultant.

V.3 Approche méthodologique

La démarche méthodologique préconisée devrait reposer sur la collaboration avec des partenaires locaux, la collecte rigoureuse de données documentaires et empiriques, l'analyse approfondie des résultats et la communication efficace des constatations. A l'arrivée la collecte, contrairement à ce qui avait été prôné, a essentiellement reposé sur les ressources documentaires. Toutefois, la mission revêt une importance particulière, car elle pourrait contribuer à orienter les phases ultérieures du projet SWEDD et servir de modèle pour d'autres initiatives similaires visant à autonomiser économiquement les femmes dans le Sahel et au-delà.

Dans un contexte où l'autonomisation économique des femmes est une priorité, cette mission est une occasion de faire progresser les objectifs du projet SWEDD et de créer un impact durable pour les femmes et les filles de la région. Elle incarne l'engagement continu envers l'égalité des sexes, la réduction de la vulnérabilité et la promotion du développement durable dans les pays couverts et ceux qui le seront.

V.3.1 Démarche méthodologique utilisée

Elle a été déployée, comme retenue dans les Termes de Références, en quatre principales étapes que sont :

- mise en place d'un groupe de référence;
- cocréation de la démarche méthodologique ;
- collecte des données ;
- traitement et analyse des données ;
- rapportage.



Figure 4: Etapes clés de la démarche méthodologique

V.3.1.1 Mise en place d'un groupe de référence

Un travail préalable a consisté à mettre en place un groupe de référence par pays. Il a facilité, par le truchement des référents, la mise à disposition des ressources documentaires qui relatent les sujets en lien avec les objectifs du présent exercice.

V.3.1.2 Cocréation de la démarche méthodologique avec le groupe de référence

Une approche méthodologique a été ébauchée et exposée au groupe de référence. La synthèse des observations formulées a permis de prendre quatre décisions :

- i. maintenir l'ancrage de l'ensemble du processus dans la théorie de changement de Plan International relative à l'autonomisation des groupes vulnérables, des filles et des jeunes femmes plus précisément,
- ii. approfondir la revue documentaire,
- iii. préciser les groupes cibles à considérer et
- iv. aligner en les étoffant davantage, les méthodes ainsi que les outils subséquents sur ces derniers.

La relation avec la théorie de changement a été assurée par deux mécanismes :

- i. la démarche SOYEE (Skills & Opportunities for Youth Employment and Entrepreneurship), en français "Emploi et Entrepreneuriat des Jeunes" et
- ii. l'approche Transformatrice du Genre.

La première est un modèle holistique pour l'autonomisation économique des jeunes développé par Plan International ; elle permet de soutenir l'insertion des jeunes à l'emploi en prenant en compte les besoins spécifiques des bénéficiaires accompagnés. La deuxième est structurée autour de six composantes¹³ et sert également de catalyseur à des relations sociales équitables. Leur contenu respectif a été brièvement présenté, en introduction aux résultats produits, pour nourrir les outils et servir de cadre à l'analyse des données.

Une première exploitation des documents mis à disposition avait fait apparaître l'incomplétude ou l'absence pour certains pays dont le Burkina Faso, des supports de formation, d'animation des sessions de mobilisation sociale ou ceux nécessaires pour mieux circonscrire l'environnement (socio politique, légal) de déploiement des actions visées.

Quatre (4) catégories de personnes ont été ciblées pour contribuer à la production des informations requises en vue de l'atteinte des objectifs de la mission :

- i. les représentants des UGP des ministères sectoriels responsable du volet "autonomisation économique" et des ONG de mise en œuvre
- ii. des acteurs ayant joué un rôle actif dans l'implémentation des projets tels que les mentors ou fournisseurs de formation et le secteur privé
- iii. l'environnement des participantes/bénéficiaires représenté par leur famille et les leaders communautaires
- iv. les participantes/bénéficiaires elles-mêmes.

Deux principales méthodes ont été admises : la revue documentaire et l'animation d'entretiens. Neuf (9) outils ont été élaborés pour les concrétiser ; ils sont ci-après sommairement présentés. Les supports complets de collecte sont annexés au rapport.

✓ **Canevas de lecture**

Ils sont au nombre de deux. Le **premier** a permis d'approfondir les informations afférentes aux modules de formation, supports de sensibilisation, rapports de formation et rapports de sensibilisation. Il a été articulé, outre les références bibliographiques, autour des points suivants : (i) Élaboration et déroulement des modules, (ii) Contenu des formations en compétences de vie - compétences acquises, utilité des compétences et témoignages y relatifs -, (iii) Contenu des formations professionnelles - compétences acquises, utilité des compétences et témoignages y relatifs -, (iv) Soutien à l'orientation professionnelle - Choix du domaine d'activités et accompagnement, résultats tangibles, témoignages y relatifs -, (v) Sensibilisation à l'égard de la communauté et (vi) Sensibilisation et formation à l'égard des garçons et jeunes hommes.

Le **deuxième** a été élaboré pour l'analyse du contexte en lien avec l'accroissement des opportunités économiques en vue d'un travail décent et de l'autonomisation économique des femmes. Trois catégories de documents ont été visées par cet outil : (i) Lois et politiques (ii) Prestation de services, pratique institutionnelle et financement, (iii) Climat social, économique et politique.

✓ **Guide à l'adresse des UGP / Ministères / ONG**

Cet outil est articulé autour de six points : (i) Analyse du marché de l'emploi, (ii) Partenariats stratégiques, (iii) Préformation (iv) Formation, (v) accompagnement et recherche d'emploi (vi) Suivi et maintien dans l'emploi. Les axes ont été éclatés en sous-composantes.

✓ **Canevas de "l'histoire de vie – projet SWEDD".**

Il expose les consignes dont il faut tenir compte pour tirer tout le potentiel d'informations auprès des participantes/bénéficiaires... Après la clarification du concept "**histoire de vie**", des précisions ont été fournies sur les informations attendues de cet outil ; ce canevas de restitution est une matrice bâtie autour

¹³ (i) normes de genre (ii) capacité d'agir des filles et des jeunes femmes (iii) masculinité positive (iv) diversité des besoins et intérêts spécifiques des filles, des garçons, des jeunes femmes (v) conditions (besoins quotidiens) et position sociale (valeur ou statut) (vi) création d'un environnement favorable.

de composantes spécifiques (cadre global du projet SWEDD, sous-volet "Accroissement des opportunités économiques" et compétences acquises, choix de la participante, sujet de l'histoire ; facteurs de succès, leçons apprises et défis) auxquelles sont rattachés des informations, des outils de production de ces dernières et les sources de données.

✓ **Support de discussion avec la/les participante.s – sujet de l'histoire**

Outre les variables sociodémographiques, six (6) points de discussion font la substance du support : (i) Compétences entrepreneuriales (ii) Utilité de compétences acquises au cours du processus de formation (iii) Autres facteurs ayant facilité les succès enregistrés (iv) Défis rencontrés et approches de solutions préconisées (v) Leçons tirées pour inspirer les initiatives similaires (vi) Ressenties de la participante.

✓ **Guide d'entretien avec la famille/communauté des participantes**

Il permet de cerner les réalités propres à l'environnement des participantes. Quatre (4) préoccupations forment l'ossature du guide : (i) Information et conseil aux jeunes et à leur famille, (ii) Valorisation des aspirations de leurs filles, (iii) Conscience des parents relativement à l'importance de l'implication des jeunes femmes dans les activités génératrices de revenus (iv) Attitudes à l'égard des participantes compétentes et qui entrent sur le marché du travail.

✓ **Guide à l'attention des mentors et fournisseurs de formation**

Il est structuré autour de six points : (i) Élaboration et/ou adaptation du curriculum des formations (ii) Orientation professionnelle et mise en situation (iii) Formation professionnelle en vue d'un emploi salarié (iv) Formation professionnelle en vue d'une création d'entreprise, Formation en compétences de vie (v) Apprentissage (stage de courte durée) (vi) Certification.

✓ **Guide à l'attention du secteur privé**

Il est élaboré autour de trois (3) principaux pôles : (i) Analyse de la demande, (ii) Analyse de l'offre, Analyse sociale et sociétale, (iv) Appui à la recherche et l'accès à un emploi salarié (v) Appui et soutien à la création d'entreprise (vi) Suivi et services de soutien.

✓ **Support pour la collecte, dans un contexte "non SWEDD" d'interventions pertinentes en matière d'autonomisation économique des jeunes filles et femmes**

Il recèle trois parties : (i) définition opératoire de l'autonomisation des femmes (ii) indication de précisions relatives aux critères à utiliser pour évaluer les interventions à fort potentiel d'autonomisation : domaines d'investissement clés, genre transformateur et effets positifs/résultats satisfaisants (iii) un formulaire pour la restitution de l'intervention. Les deux premiers points sont destinés à servir de repères pour le choix d'initiatives pertinentes tandis que le dernier oriente sur les informations précises attendues.

V. 3.1.3 Collecte des données

Les informations documentaires ont été la principale source de production du rapport élaboré. Il faut signaler que les sous-projets SWEDD1 visant l'autonomisation des filles et des jeunes femmes ont été actifs de 2016 à 2020, générant de nombreux documents et informations. Des processus de collecte ont été réalisés dont des études préliminaires et des évaluations à différents stades : mi-parcours, finales et d'impact (actuellement en cours). Les informations sur le projet sont disponibles dans les plans et rapports de travail.

La collecte de données des interventions économiques "non mises en œuvre par SWEDD" n'a pas été limitée à 2020 et a été faite auprès de deux principales sources : institutions connues pour les initiatives qu'elles développent en matière d'autonomisation des femmes et des filles et de part une revue documentaire web.

V.3.1.4 Analyse des données et rapportage

Les données ont été dépouillées, classées par thèmes suivant les objectifs. Elles ont ensuite été divisées en catégories d'intrants présentant des caractéristiques ou des tendances semblables. Il a ainsi été possible, à travers les données extraites, de mettre en exergue les éléments qu'il faut associer de façon logique pour catégoriser les interventions, dégager les facteurs de succès et les axes de progrès qui leur sont liés.

Les associations ont été faites sur la base des cadres d'analyse de mise œuvre des interventions en lien avec le genre transformateur, l'autonomisation économique des femmes et l'étoile de la capacité d'agir pour ce qui est spécifiquement des effets.

V.3.1.5 Limites de l'étude

Le processus de validation de la stratégie et des outils de collecte des données ont pris du temps : il a fallu établir une démarcation entre l'évaluation des interventions du SWEDD1 en lien avec l'autonomisation économique des femmes et le caractère analytique de la cartographie. Il s'agit, pour le présent exercice de répertorier les initiatives auxquelles il faut (quand même) adosser une analyse qui met en exergue les retombées des interventions sur les bénéficiaires, les facteurs de succès et les axes de progrès.

Dans cette logique, il a été admis qu'un choix raisonné de participantes en fonction des localités couvertes devra être fait. Les unités de l'échantillon à élaborer sur cette base, serviront de "portes d'entrée" aux acteurs à impliquer dans le processus de collecte des données. En clair, le point de démarrage de ce dernier devrait être les bénéficiaires/participantes auxquelles seraient ensuite associés les autres acteurs qui avaient directement interagi avec elles : mentors, fournisseurs de formation, parents, communautés, ONG de mise en œuvre. D'autres groupes avaient été également ciblés : membres de l'UGP, représentants de /directions techniques, d'entités déconcentrées, de collectivités locales et animateurs d'ONG de mise en œuvre. Il avait été retenu qu'au moins dix (10) bénéficiaires seront choisies par localités couvertes en fonction des interventions auxquelles elles ont été exposées.

La liste des bénéficiaires n'a pu être obtenue auprès de l'UGP. Il n'a pu être possible de finaliser cette option pour définir la taille de l'échantillon et de fixer la technique d'échantillonnage. Elle aurait été effectuée à deux degrés et raisonnée en fonction des interventions développées. En somme, cette opération n'a pu être enclenchée. Il faut aussi signaler que la situation sécuritaire a rendu des régions couvertes par le projet inaccessible. Face à ces contraintes majeures il a été fait l'option d'exploiter à fond les ressources documentaires disponibles pour produire les informations attendues.

Il est escompté que les observations qui seront faites à l'issue de la restitution des résultats permettront de les peaufiner.

S'agissant des initiatives développées en dehors du contexte SWEDD, on peut signaler que les documents de projet repérés sur Internet pour être traités ne recèlent pas forcément toutes les informations attendues.

VI

Interventions à potentiel
d'autonomisation économique
recensées dans le cadre du
SWEDDI au Burkina Faso

VI. Interventions à potentiel d'autonomisation économique recensées dans le cadre du SWEDDI au Burkina Faso

Le repérage de ces interventions et l'analyse de leur portée ont été opérés à cinq niveaux. Le premier est relatif à des domaines d'investissement spécifiques. Le second est inhérent aux composantes de la programmation et principes de l'approche transformatrice du genre. À l'un ou l'autre de ces paliers, certaines séquences de la conceptualisation et de mise en œuvre des initiatives ont été mises en exergue. Le troisième volet a réalisé une synthèse des effets par la mise en relation des modalités de l'outil "Etoile de la capacité d'agir" et des principales catégories d'interventions identifiées. La quatrième rubrique est consacrée aux témoignages de quelques participantes. Le cinquième a trait aux facteurs de succès caractéristiques des actions initiées.

VI.1 Recensement d'interventions

Les interventions ont été essentiellement inventoriées sur la base des compétences acquises par les participantes ainsi que les soutiens (au démarrage ou communautaire) dont elles ont bénéficié.

VI.1.1 Domaines d'intervention

VI.1.1.1 Compétences de vie

9780 adolescentes et jeunes femmes (y comprises les victimes) sont outillées en compétences de vie. Elles ont des ressources pour lutter contre les pratiques néfastes à travers des activités de formation, des rencontres créatives, d'actualisation de connaissances et d'exercices des droits fondamentaux.

VI.1.1.2 Compétences professionnelles, entrepreneuriales

Des interventions ont été mises en place pour améliorer, par l'acquisition de compétences entrepreneuriales, de connaissances techniques et d'un soutien logistique, les conditions de vie des filles et jeunes femmes au Burkina Faso [SWEDD 2020].

VI.1.1.2.1 Renforcement de capacités en entrepreneuriat

3181 adolescentes et jeunes femmes ont bénéficié de la formation en entrepreneuriat. Elles ont acquis les connaissances nécessaires pour créer et gérer leurs propres entreprises, favorisant ainsi leur indépendance économique :

- 2552 adolescentes des espaces sûrs des régions de la Boucle du Mouhoun et de l'EST ont été formés en entrepreneuriat (75 sessions dont 30 dans la région de l'Est et 45 dans la région de la Boucle du Mouhoun),
- 629 personnes dont 381 adolescentes et 248 jeunes femmes des 21 communes des régions du Nord et du Centre nord pour un total 21 sessions de formation.

VI.1.1.2.2 Formation sur les opportunités de financement

931 personnes ont été formées sur les opportunités de financement des activités des jeunes femmes et adolescentes. Les participantes (931 personnes dont 504 adolescentes et 427 jeunes femmes des 4 régions) ont été informées et guidées sur les différentes opportunités de financement disponibles. Elles ont appris comment accéder à ces ressources pour soutenir leurs initiatives entrepreneuriales, renforçant ainsi leurs capacités à mobiliser des fonds pour développer leurs entreprises

VI.1.1.2.3 Formation sur les Activités Génératrices de Revenus (AGR) à l'intention des adolescentes issues des sites d'orpaillage

58 adolescentes ont été formées. La 2ème phase de cette activité qui consiste à mettre les adolescentes en stage auprès de professionnels et praticiens en AGR a souffert de la situation d'insécurité. Toutefois, une partie de ces adolescentes ont été placées en stage.

VI.1.1.2.4 Formation en techniques de production, transformation et conservation des produits locaux

- 2552 participantes pour l'ensemble de 2 régions (75 sessions dont 30 dans la région de l'Est et 45 dans la région de la Boucle du Mouhoun) ont été formés en technique de production, de transformation et de

conservation des produits locaux. Au terme de la formation, les bénéficiaires ont eu des connaissances sur les bonnes pratiques d'hygiène, les bonnes pratiques de fabrication, les techniques de transformation et de conservation, et les techniques de recherche de marché.

- 635 personnes (Nord et du Centre nord), soit 373 adolescentes et 262 jeunes femmes ont reçu la formation en bonnes pratiques d'hygiène et de fabrication, en technique de transformation et conservation des produits locaux, et en technique de recherche de marché. Les formations se sont déroulées en 21 sessions comme prévu.

VI.1.1.2.5 Formation aux métiers

Des filles (210) ont été effectivement placées dans les centres d'incubateurs de la maison de la femme ou auprès de prestataires privés retenus à cet effet. Au total 18 centres ont participé à la formation des adolescentes dans diverses filières comme ci-après présentées :

- 178 adolescentes en couture ;
- 5 adolescentes en restauration ;
- 15 adolescentes en soudure, menuiserie, mécanique ;
- 6 adolescentes en élevage ;
- 6 adolescentes en tissage.

VI.1.1.3 Emploi

Les rapports consultés ont fait état « en ce qui les opportunités d'emplois pour les adolescentes et les jeunes femmes, (de l'installation d') une unité de transformation / conservation des produits locaux sur huit (8) prévues... » mis en place par les femmes. [ASMADE, 2020]. Il a été également rapporté qu'« une des bénéficiaires de la formation en transformation a ouvert sa propre boulangerie traditionnelle quelques mois après » [SWEDD- ASMADE, 2020]

Toutefois, la gamme variée de possibilités de renforcement de capacités offerte, sus décrites, notamment celles relatives aux AGR et aux métiers sont autant de potentielles sources de création d'emplois.

VI.1.1.4 Appui au démarrage

Il n'y a manifestement pas eu d'appui. Une des recommandations de la structure de mise en œuvre a porté sur cet aspect : « Assurer le suivi et l'accompagnement des leaders d'opinion qui ont bénéficié de la formation sur l'entrepreneuriat dans la mise en œuvre de leurs plans retour ... Assurer le financement des adolescentes et des jeunes femmes qui ont bénéficié des formations pour la mise en œuvre de leurs AGR » [SWEDD-ASMADE, 2020].

VI.1.1.5 Action sur l'environnement des participantes

VI.1.1.5.1 Soutien communautaire

La sensibilisation des groupes communautaires s'est révélée être un pilier fondamental pour promouvoir la réduction des pratiques socioculturelles néfastes et favoriser l'autonomisation économique des femmes au sein de la Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP). Au total, 52 séances de sensibilisation ont été organisées dans les quatre régions ciblées. Elles ont eu pour objectif de sensibiliser les communautés aux pratiques telles que le rapt de filles, les mariages précoces et/ou forcés, l'excision, ainsi qu'à l'importance de l'autonomisation économique des femmes. Cette initiative a touché un total de 1112 leaders d'opinion dans les quatre régions [SWEDD Burkina Faso - ASMADE, 2020].

D'autres actions ont facilité le soutien dont les initiatives ont bénéficié de la part de la communauté. Il s'agit en l'occurrence d'émissions radiophoniques et de spectacles de théâtres développés, plus amplement dans la rubrique consacrée à la déconstruction des stéréotypes. On peut aussi faire cas des formations à destination de larges publics sur l'accès du foncier par les femmes. Cet aspect est l'un des objets de la partie consacrée aux compétences de vie.

VI.1.1.5.2 Action de plaidoyer

Il a été jugé important de susciter un meilleur engagement des propriétaires terriens, leaders coutumiers et religieux pour faciliter l'accès des femmes à la terre et à la propriété foncière. Dans cette perspective, dix-neuf (19) processus de plaidoyers ont été organisés dans les quatre régions de la ZIP à leur intention sur l'accès des femmes à la terre. « *Les échanges ont été riches et fructueux autour des textes en faveur de l'accès des femmes à la terre, l'état des lieux de l'accès des femmes à la terre au Burkina Faso, les conséquences de la*

marginalisation des femmes en matière d'accès et d'appropriation de la terre. Les échanges ont aussi porté sur l'état des lieux sur la sécurisation foncière des femmes, les conséquences de cette situation et les actions à mener. » [SWEDD Burkina Faso - ASMADE, 2020]

Outre cette action dont les autorités ont été exclusivement l'objet, il y en a d'autres auxquelles elles ont pris part. Elles ont été plus amplement mentionnées dans la précédente rubrique ainsi que celles consacrées aux "compétences de vie", à la "mobilisation et sensibilisation des jeunes et de leur communauté" ainsi qu'à la "déconstruction des stéréotypes".

L'action de plaider a eu pour effets tangibles une appropriation des finalités des interventions et leur implication pour leur réalisation : « *Dans les zones d'insécurité, malgré l'interdiction de regroupement, les autorités, notamment municipales ont été sensibles aux plaidoyers... en délivrant des autorisations pour les représentations théâtrales. Elles ont dans la plupart des cas participé elles-mêmes aux activités contribuant ainsi à la mobilisation surtout que certaines d'entre elles, prenaient la parole pour lancer des appels à l'endroit de leurs communautés pour l'abandon des pratiques socioculturelles néfastes à l'autonomisation économiques des femmes* » [SWEDD Burkina Faso - ASMADE, 2020]

VI.1.1.6 Contexte d'urgence et programmation des interventions

L'insécurité a perturbé le déroulement normal des activités. Dans les communes de Banh et Kain il n'a pas été possible de tenir les séances de sensibilisation des groupes communautaires de la ZIP sur les pratiques socioculturelles néfastes (rapt de filles, mariages précoces et / ou forcés, excision, etc.) à l'autonomisation économique de la femme). Il n'a pas non plus été possible d'organiser, dans les régions de la Boucle du Mouhoun et de l'EST, la formation des adolescentes des espaces sûrs sur les techniques de production, de transformation et de conservation des produits locaux. La 2ème phase d'une formation sur les AGR destinée à des adolescentes de site d'orpillage n'a pu avoir lieu, toujours du fait de l'insécurité.

La détermination de l'ONG de mise en œuvre et l'engagement des autorités ont permis quelque fois d'assurer certaines activités (théâtre par exemple) mais en journée ; ce qui n'a pas permis aux cibles d'y participer.

VI.2 Programmation et principes de l'approche genre transformateur

La deuxième perspective de lecture des interventions a envisagé dans quelle mesure ces dernières ont contribué à la déconstruction des stéréotypes néfastes à l'autonomisation économique de la femme ainsi que leur consistance pour renforcer la "capacité d'agir" des participantes.

VI.2.1 Déconstruction des stéréotypes

Dans l'optique de déconstruire les stéréotypes du genre et de promouvoir l'égalité des sexes, diverses initiatives ont été déployées pour éclairer les consciences et stimuler le changement.

VI.2.1.1 Emissions radios

Au nombre de ces actions, des émissions radio se sont avérées être un outil de sensibilisation et d'éducation. Elles ont touché un public diversifié pour sensibiliser la population sur les enjeux cruciaux de l'autonomisation économique des femmes et des pratiques néfastes qui l'entravent.

Un total de 68 émissions radio a été diffusé dans la Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP), mettant l'accent sur les obstacles qui empêchent les femmes de réaliser leur plein potentiel économique. Des thèmes variés ont été abordés :

- mariage des enfants et le rapt avec deux sous thèmes sur l'excision ;
- connaissances de la législation sur le mariage des enfants ;
- regard croisé des leaders d'opinion, parents et adolescents sur le mariage des enfants ;
- sexualité précoce des adolescentes ;
- législation en vigueur sur l'excision au Burkina Faso et les conséquences de l'excision.

Ce média, accessible à un large éventail de personnes issues de différents groupes linguistiques et de sensibilités, a eu un impact considérable. Les émissions animées n'ont pas seulement été diffusées une fois, mais elles ont été intégrées de manière plus ou moins permanente dans les programmes des radios locales,

avec un total de 151 diffusions. Elles ont ainsi acquis une présence constante dans la vie quotidienne des auditeurs, contribuant à un changement progressif des mentalités.

VI.2.1.2 Spectacles de Théâtres

Des spectacles de "théâtres forum" ont été organisés dans les régions ciblées. Ils ont abordé à la fois la réduction des pratiques socioculturelles néfastes et l'autonomisation économique des femmes. Dix-neuf de ces spectacles ont été présentés, offrant une plateforme interactive pour discuter et remettre en question les normes de genre préétablies.

Une pièce de théâtre intitulée "Parcours de Zalissa" a également été mise en scène. Elle a révélé les méfaits du mariage précoce. Elle a aussi abordé d'autres thèmes liés aux pratiques socioculturelles nuisibles à l'autonomisation économique des jeunes filles et des femmes tels que le rapt et l'excision.

Ces représentations artistiques ont réussi à mettre en émoi le public et encourager la réflexion sur ces problèmes si profondément enracinés. Le choix de l'utilisation des troupes locales associé au renforcement de leurs capacités par l'ONG de mise en œuvre ont été judicieux. La population a été massivement mobilisée et elle a effectivement participé aux sessions de théâtres forum car elle se reconnaissait à travers les différents acteurs. Les échanges intervenus après les représentations ont porté sur :

- les fondements des pratiques néfastes à l'autonomisation économique des femmes,
- les conséquences et les solutions pour l'abandon de ces pratiques.

A l'issue des échanges, des engagements communautaires ont été pris pour l'abandon de ces pratiques. Ces engagements ont parfois été diffusés sur les radios communautaires. [SWEDD Burkina Faso - ASMADE, 2020].

VI.2.1.3 Vulgarisation de documents sur la sécurisation foncière

Une autre initiative à consister à vulgariser les documents sur la sécurisation foncière auprès des femmes. Une telle formule a offert l'avantage d'accroître la sensibilisation et la compréhension de cette importante question. À travers des causeries débats dynamiques, des textes législatifs et réglementaires relatifs à la sécurisation foncière ont été présentés et mis à disposition des organisations de femmes. Les documents ont été rédigés aussi bien en français qu'en langues locales, afin de garantir une compréhension complète. Au titre des textes, on pourrait citer ceux qui suivent :

- la loi n° 034-2009/AN portant régime foncier rural du 16 juin 2009 et ses décrets d'application ;
- le décret n° 2007-610/PRES/PM portant adoption de la politique nationale de la sécurisation foncière en Français facile et en langue locale ;
- le guide de mise en place de la Commission de Conciliation foncière villageoise ;
- Guide de mise en place de la commission foncière villageoise (CFV)
- Politique nationale de sécurisation foncière

Les séances de vulgarisation ont touché un vaste réseau de 100 associations et un effectif de 1140 femmes membres d'associations féminines, dans les quatre régions concernées de concentration des interventions. Les sessions ont été organisées conjointement avec les Organisations à Base Communautaire. Les causeries débats ont offert une plateforme d'apprentissage essentielle.

En outre, pour renforcer davantage la sensibilisation, des émissions radio ont été diffusées. Elles ont couvert divers aspects de la sécurisation foncière comme ceux qui suivent :

- Loi sur le foncier rural ;
- Etats des lieux de l'accès des femmes à la terre ;
- Rôle et place des femmes dans le développement économique ;
- Avantages liés de l'organisation des femmes en groupement ;
- Entrepreneuriat agricole des femmes ;
- Intérêt des émissions sur l'accès des femmes à la terre.

VI.2.2 Renforcement de la capacité d’agir

VI.2.2.1 Appui à la recherche et l’accès à un emploi salarié

L’initiative d’appui à la recherche d’emploi a été enclenchée pour 58 adolescentes, Elles sont réparties dans différentes régions, notamment l’Est (20), la Boucle du Mouhoun (8), le Centre-Nord (20), et le Nord (10). Ces jeunes femmes, issues des sites d’orpaillage de la Zone d’Intervention Prioritaire (ZIP), ont reçu une formation en Agriculture et en Gestion des Ressources (AGR) afin de renforcer leurs compétences professionnelles. La deuxième phase du programme, qui consiste à placer ces adolescentes en stage auprès de professionnels et de praticiens de l’AGR, a été confrontée à des défis liés à l’insécurité dans certaines zones. En dépit de ces obstacles, une partie de ces jeunes femmes ont été placées en stage, Cette initiative témoigne la volonté de créer des opportunités d’emploi significatives aux participantes. [SWEDD Burkina Faso - ASMADE, 2020]

VI.2.2.2 Appui et soutien à la création d’entreprise

Outre les formations offertes, pas d’appui et soutien à la création d’entreprise, pas de kits remis.

VI.2.2.3 Impulsion de la masculinité positive

La masculinité positive a été promue à travers les "Écoles des Maris". C’est un dispositif pour sensibiliser spécifiquement les hommes à la valorisation des activités économiques des femmes et des jeunes filles dans les quatre régions. Au total, huit "Écoles des Maris" ont été mises en place. Ils ont impacté directement 113 participants dont des pères et des maris.

Le processus a été structuré en trois étapes. La première phase consistait à informer les autorités locales et à identifier les localités appropriées pour accueillir les "écoles des maris". Ensuite, la mobilisation sociale et la création de ces écoles ont été menées avec succès lors de la deuxième étape. Enfin, la troisième étape a permis de former les facilitateurs, sur la base des outils et des approches inhérentes à l’école de maris, dans les domaines pertinents liés à l’entrepreneuriat féminin. Les thèmes développés à leur adresse sont ci-après précisés :

- L’entrepreneuriat féminin,
- le genre
- le foncier,
- la culture entrepreneuriale,
- les pratiques socioculturelles néfastes,
- les techniques d’animation,

L’implication des chefs coutumiers en tant que membres d’honneur de certaines écoles a été particulièrement efficace pour stimuler la participation des bénéficiaires. À la fin de la formation, chaque club créé dans le cadre de ces écoles a élaboré et mis en œuvre son propre plan d’action. Ce plan d’action a fait l’objet d’un suivi attentif à deux niveaux, assuré à la fois par les Organisations de Base Communautaire (OBC) et l’ONG chargée de la mise en œuvre du projet. Cette approche globale a permis de renforcer la compréhension et l’engagement des hommes en faveur de l’autonomisation économique des femmes, démontrant ainsi l’impact positif de la masculinité positive dans la société.

L’initiative, pourrait servir de modèle reproductible non seulement au Burkina Faso, mais également dans la sous-région [SWEDD Burkina Faso - ASMADE, 2020].

VI.2.2.4 Amélioration des conditions (besoins quotidiens) et position sociale (valeur ou statut) des filles et des jeunes femmes

L’amélioration des conditions et de la position sociale des filles et des jeunes femmes est au cœur du projet. Trois facteurs clés ont contribué à cette réussite : l’engouement des bénéficiaires, l’intérêt des autorités locales et le caractère pratique des formations délivrées.

Les filles et les jeunes femmes ciblées par le projet ont accueilli avec enthousiasme les interventions. Elles ont compris l’importance de ces programmes pour transformer leur vie et exploiter de nouvelles opportunités économiques. De plus, les autorités locales ont soutenu activement les actions du projet. Cette collaboration entre l’entité de mise en œuvre du projet et les autorités locales a créé un environnement propice à l’épanouissement des jeunes femmes et à l’amélioration de leurs conditions de vie.

Il est essentiel de signaler le caractère pratique des interventions : les formations dispensées aux bénéficiaires étaient conçues pour être immédiatement applicables dans la vie réelle. Cette approche pragmatique a permis aux filles et aux jeunes femmes de mettre en pratique les compétences qu'elles ont acquises dès la fin de leur formation. Elles ont ainsi été en mesure de créer des biens et de fournir des services qui ont non seulement renforcé leur confiance en elles, mais aussi leurs capacités entrepreneuriales.

En somme, l'impact de ces formations pratiques s'est ressenti non seulement au niveau individuel, mais également au niveau communautaire. Les bénéficiaires sont devenues des actrices du changement au sein de leurs communautés, contribuant ainsi au développement économique local. Les autorités locales ont joué un rôle essentiel en soutenant activement ces initiatives, reconnaissant leur influence positive sur la communauté dans son ensemble.

VI.2.2.5 Environnement favorable

Le pays a adopté plusieurs lois, stratégies et politiques publiques pour réduire les inégalités entre les hommes et les femmes et renforcer la participation de ces dernières à tous les niveaux de la société. Ces mesures témoignent de l'engagement du Burkina Faso à promouvoir l'égalité des sexes et à garantir l'autonomisation des adolescentes et des jeunes femmes.

VI.2.2.5.1 Milieux de travail décents et respectueux de l'égalité entre les hommes et les femmes dans le secteur privé

Le Burkina Faso a adopté plusieurs stratégies et politiques spécifiques pour promouvoir l'autonomisation des adolescentes et des jeunes femmes. Le Plan d'action national pour les femmes (PANAF) constitue une initiative clé dans ce domaine. Il s'étale sur cinq ans (2019 à 2023) et vise à promouvoir l'autonomisation économique des femmes, l'accès à l'éducation et à la santé, ainsi que la participation politique des femmes. Il comprend des axes stratégiques tels que la lutte contre les violences basées sur le genre, la promotion de l'accès des femmes aux droits fondamentaux, l'autonomisation économique et financière des femmes, la participation et la représentation politique des femmes, ainsi que le renforcement de la prise en compte du genre dans les politiques et programmes de développement.

La Politique nationale pour l'autonomisation économique des femmes (PANAEEF) est une autre initiative essentielle. Lancée en 2014, cette politique vise à renforcer la participation des femmes à l'économie, en leur offrant des opportunités dans les secteurs formels et informels, ainsi qu'en favorisant l'accès des femmes aux ressources économiques.

Le Burkina Faso est également partie prenante du Programme d'appui à l'autonomisation des femmes et au dividende démographique au Sahel (SWEDD). Il vise justement à améliorer l'accès des femmes à l'éducation, à la santé reproductive et aux opportunités économiques.

En matière de participation politique, le Burkina Faso a adopté une loi sur la parité homme-femme en politique en 2015. Cette loi prévoit une représentation équilibrée des femmes et des hommes dans les institutions politiques et sur les listes électorales, renforçant ainsi la participation des femmes et des jeunes femmes à la vie politique du pays.

Le pays s'engage également dans la lutte contre les mutilations génitales féminines (MGF) grâce à son Programme national de lutte contre les MGF. Ce programme vise à éliminer ces pratiques néfastes en sensibilisant les communautés, en formant les agents de santé et en renforçant les mécanismes de répression.

Cet environnement légal et institutionnel de l'autonomisation des adolescentes et des jeunes femmes au Burkina Faso est étroitement lié aux questions de sécurité. Les défis sécuritaires, tels que les conflits, l'insécurité dans certaines régions et les attaques terroristes, ont un impact significatif sur l'autonomisation des femmes et des adolescentes. Cette réalité peut être lue sous quatre principaux angles :

1. **Vulnérabilité accrue** : l'insécurité croissante dans le pays rend les adolescentes et les femmes plus vulnérables aux différentes formes de violence, y compris la violence sexuelle et de genre. L'absence de sécurité entraîne souvent une augmentation des cas de violences domestiques, de mariages forcés, de mutilations génitales féminines, de trafic humain, etc.
2. **Accès limité aux services essentiels** : l'instabilité sécuritaire dans certaines régions du Burkina Faso limite l'accès des adolescentes et des femmes à des services de base tels que l'éducation, les soins de santé et les opportunités économiques. Les infrastructures sont souvent détruites ou inaccessibles, ce qui rend difficile l'accès à des services vitaux pour leur autonomisation.

3. Sécurité physique et psychologique : l'absence de sécurité physique et psychologique est un obstacle majeur à l'autonomisation des adolescentes et des femmes. La peur constante des attaques et des violences limite leur mobilité, entrave leur participation sociale et économique et affecte leur bien-être mental et émotionnel.
4. Radicalisation et extrémisme : l'insécurité au Burkina Faso est également alimentée par des groupes extrémistes qui ciblent particulièrement les femmes et les adolescentes. Ces groupes utilisent souvent la violence sexuelle, le mariage forcé et l'enrôlement forcé pour atteindre leurs objectifs. Cela limite les possibilités d'autonomisation et augmente les risques pour les femmes et les adolescentes.

VI.2.2.5.2 Lois, politiques, budgets et services en lien avec le travail décent

La Constitution représente le fondement juridique de l'égalité des sexes dans le pays. Des dispositifs garantissent :

- l'égalité de tous les citoyens devant la loi, sans distinction de sexe,
- le droit de tous les citoyens à la protection de la loi contre toute discrimination, notamment celle fondée sur le sexe,
- le droit des femmes et des hommes à l'égalité devant la loi, ainsi que leur égal accès aux fonctions publiques et politiques,
- l'importance de l'exercice des droits fondamentaux et des libertés individuelles et collectives dans le respect des principes d'égalité entre les femmes et les hommes.

Le Code des personnes et de la famille a été révisé en 2009 pour renforcer les droits des femmes, notamment en matière d'héritage, de divorce et de polygamie. Cette révision vise à garantir une plus grande égalité entre les femmes et les hommes dans les relations familiales et à protéger les droits des femmes, y compris des adolescentes.

VI.3 Interventions et effets induits

L'Etoile de la capacité d'agir" a été retenue pour mettre en relief les effets susceptibles d'être liés aux interventions. Cet outil dispose de six modalités que sont : Estime de soi, Liberté d'expression, Connaissance et prise de décisions au sujet du corps, Etablissement et poursuite d'objectifs propres à soi, Sécurité en public, Se sentir valorisée ; à cet ensemble, la "capacité d'influence" a été ajoutée. Un croisement a été effectué entre chacune de ces sept (7) variables et les cinq (5) catégories d'interventions répertoriées : compétences de vie, compétences entrepreneuriales, compétences techniques, appui au démarrage et actions sur l'environnement des participantes (soutien communautaire et processus de plaidoyer).

Il s'est agi de fixer, en fonction des interventions, les informations, ou faits qui assurent ou non l'effectivité de l'un ou l'autre des sept éléments sus énumérés. Cela revient in fine à apprécier dans quelle mesure les initiatives développées peuvent servir effectivement de tremplin à l'autonomisation des participantes dont chaque branche de l'outil est une facette.

VI.3.1 Estime de soi

Grâce aux Espaces Sûrs (ES) et à un curriculum spécialement conçu pour renforcer la confiance en soi, les jeunes filles ont développé une plus grande estime d'elles-mêmes et une conscience de leur propre valeur. Ces sessions ont eu un effet transformateur, en renforçant leur pouvoir intérieur et en les incitant à croire en leurs capacités. Cet accroissement de confiance en elles-mêmes a ouvert la voie à leur transformation personnelle, car elles ont acquis la conviction qu'avec de la volonté, elles peuvent réussir.

De plus, la formation pratique dispensée dans le cadre du programme a permis aux bénéficiaires de développer des compétences concrètes, notamment dans la fabrication de produits tels que le savon liquide, le couscous de maïs, les grumeaux de petit mil, les beignets de niébé, le jus de niébé, le soubala, et les brochettes de soja.

Par ailleurs, l'initiative d'appui à la recherche d'emploi a offert des opportunités de stage à 58 adolescentes, les exposant ainsi à des professionnels et des praticiens de l'activité génératrice de revenus (AGR). Toutes ces expériences ont contribué à renforcer l'estime de soi des participantes, en leur montrant qu'elles sont capables de réussir et de contribuer de manière significative à leur communauté.

VI.3.2 Liberté d'expression

Les participantes, sur la base des outils et compétences acquis, ont été habilitées à négocier, à établir des relations constructives avec les autres, et à renforcer leurs capacités de communication et d'écoute. Cela leur a permis de s'exprimer plus clairement et de participer activement aux discussions au sein de leur communauté. Les interventions du SWEED1 ont favorisé un climat où les femmes se sentent plus en mesure de faire valoir leurs opinions et d'exprimer leurs besoins, ce qui est essentiel pour leur autonomisation.

VI.3.3 Connaissance et prise de décisions au sujet du corps

Les participantes ont bénéficié d'une amélioration de leurs connaissances en la matière : elles ont été dotées des compétences nécessaires pour prendre des décisions éclairées concernant leur propre corps. Elles ont également renforcé leur capacité à exprimer clairement leur consentement et à refuser les pressions de leur entourage lorsque cela est nécessaire. Ces compétences sont essentielles pour garantir que les femmes sont en mesure de prendre des décisions autonomes et éclairées concernant leur santé et leur bien-être. Les interventions du SWEED1 ont donc contribué à renforcer la confiance des participantes dans leur capacité à faire des choix éclairés en matière de santé sexuelle et reproductive, ce qui est un élément clé de leur autonomisation.

VI.3.4 Etablissement et poursuite d'objectifs propres à soi

Les participantes ont acquis l'aptitude à se fixer des objectifs concrets et à prendre des décisions éclairées. Cette compétence s'est avérée essentielle, notamment pour les 3181 adolescentes et jeunes femmes qui ont bénéficié de formations en entrepreneuriat. Ces formations les ont dotées des connaissances nécessaires pour créer et gérer leurs propres entreprises, favorisant ainsi leur indépendance économique. De plus, 931 personnes ont été formées sur les opportunités de financement, les aidant à accéder à des ressources pour soutenir leurs initiatives entrepreneuriales. Les participantes ont également acquis des compétences en techniques de production, transformation et conservation des produits locaux, ainsi que dans divers métiers, y compris des métiers traditionnellement exercés par des hommes. Par exemple, une bénéficiaire de la formation en transformation a pu ouvrir sa propre boulangerie traditionnelle en quelques mois, démontrant ainsi leur capacité à atteindre leurs objectifs professionnels.

VI.3.5 Sécurité en public

Des modules de formation ont été développés pour renforcer les compétences des participantes dans des domaines tels que les relations saines, la résolution de problèmes et de conflits, la négociation, les relations interpersonnelles, ainsi que la capacité à dire "NON" et les techniques de refus. Grâce à ces formations, les participantes ont acquis des outils essentiels pour naviguer de manière plus sûre et confiante dans leurs interactions publiques. Elles sont mieux préparées à établir des relations saines, à résoudre les conflits de manière pacifique et à négocier des situations potentiellement dangereuses. Ces compétences renforcent leur sécurité et leur capacité à faire entendre leur voix dans l'espace public, contribuant ainsi à un environnement plus sûr aux les femmes et les filles du Burkina Faso ayant pris part au processus.

VI.3.6 Se sentir valorisée

Les modules de formation ont été conçus pour améliorer la perception qu'ont les participantes d'elles-mêmes, en mettant l'accent sur leur valeur, leurs droits et leur capacité d'influence. Ces formations ont renforcé la confiance des participantes en elles-mêmes, les incitant à croire en leur propre capacité et à renforcer leur pouvoir intérieur. De plus, la formation en Activités Génératrices de Revenus (AGR) a permis à de nombreuses adolescentes de développer des compétences pratiques et de créer leurs propres entreprises, renforçant ainsi leur indépendance économique. Les actions de sensibilisation, y compris les émissions radiophoniques, les spectacles de théâtre et les "Écoles des Maris", ont contribué à déconstruire les stéréotypes de genre et à promouvoir une masculinité positive. En mobilisant un public diversifié, ces représentations artistiques et ces formations ont réussi à susciter un engagement significatif de la communauté, encourageant la réflexion sur ces questions profondément enracinées. L'implication des chefs coutumiers en tant que membres d'honneur des "Écoles des Maris" a été particulièrement efficace pour stimuler la participation des bénéficiaires, renforçant ainsi leur sentiment de valorisation au sein de la société. Ces efforts combinés ont permis aux participantes de se sentir plus valorisées et respectées, créant un environnement plus propice à leur autonomisation.

VI.3.7 Capacité d'influence

La capacité d'influence des participantes a été renforcé au moyen de diverses stratégies. Tout d'abord, les modules de formation axés sur la résolution de problèmes, la négociation, les compétences de communication, et l'auto-expression claire ont permis aux participantes de développer des compétences essentielles pour influencer positivement leur environnement. De plus, le programme a suscité un meilleur engagement des propriétaires terriens, des leaders coutumiers et religieux en faveur de l'accès des femmes à la terre et à la propriété foncière. Les processus de plaidoyer organisés ont conduit à une appropriation claire des enjeux par les autorités locales, renforçant leur implication dans la réalisation des objectifs du programme. La vulgarisation de documents sur la sécurisation foncière a permis d'informer un large réseau d'associations féminines, touchant ainsi un grand nombre de femmes. En fin de compte, l'amélioration des conditions et de la position sociale des filles et des jeunes femmes est au cœur du projet, et cela a été favorisé par l'enthousiasme des bénéficiaires, l'intérêt des autorités locales, et la pertinence pratique des formations dispensées. Tout cela devrait contribuer à renforcer la capacité d'influence des participantes, les incitant à jouer un rôle actif dans la transformation de leur propre vie et de leur communauté.

VI.4 Témoignages de quelques bénéficiaires

Ils devraient illustrer les aspects les plus parlants des multiples accompagnements dont les participantes ont été l'objet. Les recherches n'ont pas été fructueuses pour le Burkina Faso.



[SWEDD au Burkina Faso: Waimbabi agriculteur et père de huit enfants, fréquente l'école des maris \(youtube.com\)](https://www.youtube.com/watch?v=...)

VI.5 Facteurs de succès

Des évidences mondiales [(Moore, 2015), (Singh & Schneiders, 2016)] relient l'efficacité des interventions en vue de l'autonomisation économique des femmes à des facteurs spécifiques. Au nombre de ceux-ci figurent en bonne place : une approche inclusive et multisectorielle dans la programmation des interventions, l'insertion des participantes dans les métiers traditionnellement réservés aux hommes et la construction de partenariats stratégiques. Les constats qui découlent des effets des interventions relevées ont été appréciés à l'aune de ces trois repères.

VI.5.1 Approche inclusive et multisectorielle dans la programmation des interventions

Elle a reposé sur la double analyse de la demande et de l'offre.

VI.5.1.1 Analyse du marché de l'emploi

Les documents consultés n'ont pas fait état d'une analyse du marché de l'emploi.

VI.5.1.2 Analyse situationnelle

Il est par contre fait référence à une consultation de participantes déjà inscrites dans les espaces sûrs. L'objectif était « d'amener les adolescentes à apprécier leur situation économique actuelle, leur activité principale, les fluctuations saisonnières des risques, les schémas de migration et formuler des propositions d'amélioration. » [SWEDD Burkina Faso - ASMADE, 2020]

L'analyse a été réalisée à travers l'organisation de 82 focus groupes dans les 32 communes et 50 espaces-sûrs de la Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP). Cette activité a couvert toutes les régions concernées. Cependant, certaines contraintes ont marqué le parcours, notamment la non-disponibilité des espaces sûrs dans les régions de l'Est et de la Boucle du Mouhoun. De plus, la situation sécuritaire dans la région de l'Est a limité la répartition harmonieuse des focus groupes, obligeant l'équipe à les concentrer dans un nombre restreint de communes.

En dépit de cette limite, cette initiative a permis de tirer des leçons importantes et de mettre en lumière des points forts dans la mise en œuvre de l'activité. Les focus groupes ont créé une plateforme de discussion ouverte et inclusive, offrant aux adolescentes l'opportunité de partager leurs perceptions quant aux obstacles

à leur autonomisation économique. De plus, ces discussions ont abouti à des recommandations pour atténuer ou éliminer ces obstacles. En identifiant les filières porteuses dans lesquelles les adolescentes pourraient s'engager, cette analyse situationnelle jeté les bases d'actions futures visant à renforcer leur autonomisation économique.

En somme, cette consultation a été un élément essentiel dans la compréhension des besoins et des défis spécifiques auxquels font face les adolescentes de la ZIP. Elle a ouvert la voie à des actions ciblées visant à promouvoir leur autonomisation économique et à lever les obstacles qui entravent leur développement.

VI.5.2 Insertion dans les métiers traditionnellement réservés aux hommes

VI.5.2.1 Interventions EFTP et défis spécifiques des jeunes femmes

La formation technique et professionnelle a été l'un des pans des interventions mises en œuvre. Des filles placées dans les centres d'incubateurs, quinze (15) se sont distinguées pour avoir préféré des métiers traditionnellement exercés par les hommes : soudure, menuiserie, mécanique. Cependant, la formation n'a pas été sans obstacle. L'analphabétisme parmi les apprenants a été l'une des principales difficultés rencontrées. Cette situation a rendu plus difficile l'assimilation des formations théoriques, notamment dans des métiers où la lecture est essentielle pour prendre des mesures précises et comprendre les instructions.

En dépit de ces contraintes, la formation technique et professionnelle a ouvert des horizons prometteurs pour les adolescentes de la Boucle du Mouhoun. Elle a démontré que les filles peuvent exceller dans des métiers traditionnellement dominés par les hommes, contribuant ainsi à l'autonomisation économique et à l'égalité des sexes. Ces réalisations soulignent l'importance continue de soutenir l'éducation technique et professionnelle pour les jeunes femmes, tout en relevant les défis liés à l'analphabétisme pour garantir le succès de ce type de programmes [SWEDD Burkina Faso - ASMADE, 2020].

VI.5.2.2 Choix d'une formation professionnelle et disponibilité d'informations

VI.5.2.2.1 Élaboration et/ou adaptation du curriculum des formations

La formation des participantes a été confiée à des centres spécialisés. On peut escompter qu'ils disposent des curricula indiqués. L'un des rapports a révélé qu'« *Au total 13 centres ont participé à la formation des adolescentes dans les filières de la couture, du tissage, de la coiffure, de l'électricité, de la restauration et de la mécanique. La durée de la formation fixée pour trois mois dans le contrat a été revue en accord avec les partenaires à deux mois afin de pouvoir mettre en œuvre la stratégie arrêtée : former les filles au niveau régional dans un souci de recherche de concentration, d'efficacité, de qualité, d'efficience et de sécurité. Le niveau de participation est de 100%...* ». [SWEDD Burkina Faso - ASMADE, 2020].

VI.5.2.2.2 Mobilisation et sensibilisation des jeunes et de leur communauté

Un effort a été fait pour garantir l'appropriation et la compréhension du sous-projet "Entreprendre au féminin" (EAF) ainsi que de sa méthodologie de mise en œuvre. Des ateliers ont été organisés, visant à rassembler les parties prenantes clés, à informer sur le contenu du mandat de l'ONG responsable de la mise en œuvre et à discuter des préoccupations liées à la mise en œuvre du sous-projet.

Ces ateliers ont été déployés avec succès dans les quatre (04) régions ciblées par le projet. Un total de 212 acteurs et actrices impliqués dans le processus a été touché. Différentes catégories d'acteurs ont été mobilisées pour prendre part à ces rencontres. Il s'agit des :

- autorités politiques et administratives déconcentrées (Gouverneur ou représentant, directeurs régionaux et provinciaux de la Femme de la Solidarité Nationale et de la Famille, de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques (service en charge du foncier rural), de la Jeunesse, de l'emploi et de la formation professionnelle, de l'Économie et de la Planification, de la Santé ;
- autorités administratives décentralisées composées du Président du Conseil Régional ou représentant, les maires des communes couvertes par le sous projet ;
- autorités religieuses et coutumières (représentants des coutumiers, de la communauté musulmane, la communauté catholique, la communauté protestante) ;
- Les représentantes du monde associatif (OBC partenaire et faitière d'OBC de femmes) et des membres des CVD.

Dans l'ensemble, les objectifs fixés pour ces ateliers ont été atteints. La participation active de ces diverses catégories d'acteurs a permis de créer un climat susceptible de collaborer à la réalisation des actions prescrites

dans le cadre du sous-projet "Entreprendre au féminin". Il faut également faire mention d'autres activités qui ont contribué à ce résultat : émissions radiophoniques, spectacles de théâtres, processus de plaidoyer..., sus décrits.

VI.5.2.2.3 Orientation professionnelle

L'information relative à cette séquence est limitée aux sorties d'immersion. Les bénéficiaires ont eu l'opportunité de participer à des visites d'échanges sur des sites de déploiement d'Activités Génératrices de Revenus (AGR). Cela leur a permis de se familiariser avec les réalités du terrain, d'observer des exemples concrets de réussite et de prendre des décisions éclairées sur les AGR qu'elles ont souhaité entreprendre.

VI.5.2.2.4 Identification et inscription des jeunes

La collaboration avec les structures de l'action sociale pour la mobilisation des bénéficiaires a été déterminante. Leur expertise et leur connaissance des communautés locales ont facilité l'identification des filles et jeunes femmes les plus vulnérables et leur inclusion dans les programmes de formation et d'accompagnement « *L'identification des 90 bénéficiaires au niveau des sites d'orpillage a été faite par les structures du ministère en charge de l'action sociale* ». [SWEDD Burkina Faso - ASMADE, 2020].

VI.5.3 Construction de partenariats stratégiques

La construction de partenariats stratégiques s'est révélée être un pilier essentiel du projet. Une collaboration étroite et efficace entre l'ONG ASMADE (Association pour la Santé de la Mère et de l'Enfant) et la Direction Générale de la Femme et du Genre a joué un rôle déterminant dans la réussite de l'initiative. Cette collaboration a permis une coordination fluide des activités, une optimisation judicieuse des ressources et une réponse adaptée aux besoins spécifiques des filles et des jeunes femmes. De plus, les entités publiques délocalisées ont activement soutenu le processus de mise en œuvre, renforçant ainsi l'engagement du secteur public dans la promotion de l'autonomisation des femmes.

La formation professionnelle technique et entrepreneuriale a été confiée à des entités spécialisées, garantissant ainsi une expertise de haut niveau pour le développement des compétences des bénéficiaires.

En outre, les processus de plaidoyer réussis ont ouvert la voie à une participation efficace des autorités traditionnelles et religieuses. Cette implication active a renforcé l'acceptation communautaire des initiatives du projet et a contribué à la création d'un environnement favorable à l'autonomisation économique des adolescentes et jeunes femmes.

Dans l'ensemble, ces partenariats stratégiques ont démontré leur importance dans la réalisation des objectifs du projet et dans la promotion de l'autonomisation des femmes dans la région.



VII.

Axes de progrès

VII. Axes de progrès

Les axes de progrès font référence à un espace de performance où des efforts supplémentaires peuvent être concentrés pour atteindre de meilleurs résultats. Les identifier permet de déterminer les domaines qui nécessitent une attention particulière en vue d'améliorer l'efficacité, l'efficience ou la qualité. Y sont inclus les défis, les gaps (écarts) et les opportunités. Les défis représentent les obstacles à surmonter, les gaps indiquent les écarts entre les performances actuelles et les objectifs fixés ; les opportunités quant à elles sont les domaines où des améliorations pourraient conduire à des résultats plus positifs. Les leçons inspirantes découlant de l'expérience ont par ailleurs été mis en exergue.

VII.1 Défis

Les défis ont été synthétisés en quatre (4) principaux points.

VII.1.1 Analphabétisme

La faible capacité de lecture de certaines bénéficiaires a été un obstacle majeur dans la plupart des interventions. Elle a limité leur capacité à prendre des notes ou à suivre des instructions écrites.

VII.1.2 Précarité de la situation sécuritaire dans les régions du Nord et du Centre-Nord

la précarité de la situation sécuritaire dans certaines régions a eu un impact significatif sur la mise en œuvre des interventions. Ce qui a prolongé le temps nécessaire pour mobiliser les bénéficiaires : certaines d'entre elles ayant dû se déplacer en raison des risques sécuritaires ; il est arrivé que le choix soit porté sur d'autres localités d'intervention pour assurer la sécurité des participantes et du personnel.

VII.1.3 Particularités en lien avec la formation

Outre la contrainte de suivi post formation, quatre spécificités méritent d'être indexées :

- pour certains métiers, notamment la couture, un conflit d'emploi du temps s'est manifesté en raison du chevauchement des sessions de renforcement avec la période de récolte,
- l'inaccessibilité de certaines zones en saison hivernale a compliqué l'organisation et la participation aux formations,
- l'encadrement et le suivi des participantes ont été défectueux au cours de la formation sur les opportunités de financement à cause de l'effectif relativement élevé des participantes,,
- la formation des adolescentes issues des sites d'orpillage a connu une faible mobilisation de participantes. Cela a révélé leur préférence pour les métiers traditionnels tels que l'agriculture et l'élevage, en raison d'un manque d'expérience ou de modèles à suivre dans d'autres domaines.

VII.2 Gaps à combler

Des gaps ont également été mis à jour.

VII.2.1 Manque d'un volet relatif aux compétences numériques

Ciblage des participantes et évaluation des besoins : la forte demande dans certaines régions a compliqué la sélection des bénéficiaires qui a été résolu par des tirages aléatoires ; ce qui peut n'avoir pas forcément correspondu aux besoins réels des communautés. Il est tout aussi essentiel de mener une évaluation complète des besoins avant le lancement des activités afin de s'assurer que toutes les ressources nécessaires sont disponibles pour assurer le succès du projet.

Absence de centres de formation adéquats dans certaines zones : il est nécessaire de développer des centres de formation dans les régions où ils font défaut, afin de rendre la formation accessible à tous.

Inadéquation entre besoins et curricula de formation : la brièveté des programmes de formation dans certains métiers (surtout technique) limite la maîtrise complète des compétences nécessaires pour rivaliser

sur le marché. De plus, l'absence de structures de formation adéquates dans certaines zones restreint l'accès des femmes à ces opportunités. Il est important de revoir les programmes de formation et de travail pour les rendre plus inclusifs et répondre aux besoins des femmes, en leur offrant des opportunités équitables.

Alphabétisation : le niveau élevé d'illettrisme a été un gap important. Cependant, l'alphabétisation des femmes s'est heurtée à des difficultés pratiques, telles que l'éloignement des centres d'apprentissage et les retards dans l'acquisition d'équipements pour ces centres limitant ainsi l'accès à l'éducation de base pour les femmes.

VII.2.2 Inaccessibilité de certaines zones

Il est important de développer des stratégies d'intervention adaptées, telles que la mise en place de centres de formation mobiles ou la collaboration avec des partenaires locaux pour atteindre les bénéficiaires dans les zones les plus reculées. Dans cette perspective, il est essentiel d'encourager la coopération étroite entre les différentes parties prenantes, y compris les autorités publiques, les organisations non gouvernementales (ONG), les institutions spécialisées et les acteurs privés. La mise en place d'une solide coalition d'acteurs favorisera la complémentarité des actions, et maximisera l'impact des initiatives d'autonomisation des femmes.

VII.2.3 Faible accès aux services financiers

Les femmes entrepreneures ont besoin d'un accès facilité aux services financiers tels que les prêts, les microcrédits et les programmes de subventions. Il est donc crucial de promouvoir la sensibilisation aux différentes opportunités de financements disponibles et de favoriser l'accès à ces ressources financières, en particulier pour les femmes vivant dans des régions éloignées ou ayant des difficultés d'accès. Dans cette optique l'adoption de la démarche AVEC pourrait être une planche de salut.

VII.2.4 Absence d'un suivi post-formation

Les informations relatives aux modalités de développement des compétences professionnelles, entrepreneuriales et techniques n'ont pas précisé la manière dont ces compétences ont été effectivement intégrées ou appliquées par les filles et les jeunes femmes. Il est indispensable de mettre en place des mécanismes de suivi et d'accompagnement continu pour les participantes, afin de soutenir leur intégration professionnelle et de les aider à surmonter les défis rencontrés. Le suivi post-formation pourrait se déployer à travers des séances de mentorat, des conseils en gestion d'entreprise et l'exploitation d'opportunités de réseautage professionnel.

VII.3 Opportunités d'accroissement économique au profit des filles et femmes dans le pays

La mise en relief d'opportunités qui découlent de l'implémentation du SWEDD1 offre aux acteurs impliqués dans l'autonomisation des femmes, au Burkina Faso et d'autres pays, de renforcer leurs actions, de développer de nouvelles initiatives et de continuer à progresser vers une plus grande inclusion socio-économique des filles et des jeunes femmes. Les opportunités prometteuses pour renforcer l'autonomisation des femmes sont ci-après présentées.

VII.3.1 Volonté politique

La part prise par les autorités publiques dans la conceptualisation et l'implémentation du SWEDD1 est expressive d'une volonté politique manifeste. Elle constitue une excellente opportunité à saisir. L'engagement des autorités en faveur de l'autonomisation des femmes démontre une prise de conscience de l'importance de cet enjeu socio-économique. Un tel environnement est propice à la conceptualisation et la mise en œuvre d'initiatives analogues.

VII.3.2 Coalition d'acteurs

La démarche participative, impliquant la collaboration avec les directions régionales et provinciales du ministère en charge de la femme, facilite la mobilisation des bénéficiaires sur le terrain. Cette approche permet de mieux comprendre les besoins spécifiques des différentes régions et de concevoir des interventions plus pertinentes et adaptées à chaque contexte local.

Par ailleurs, la bonne collaboration entre l'ONG ASMADE, la Direction Générale de la Femme et du Genre (DGFG) et ses partenaires, basée sur un cadre de performances, est un socle pour continuer à travailler ensemble dans de futurs projets. Ce type de collaboration peut être renforcé et étendu pour maximiser l'impact des initiatives d'autonomisation des femmes.

VII.3.3 Facilitation du dispositif de renforcement de capacités

L'expérience du SWEDD1 offre des perspectives intéressantes pour le renforcement des centres de formation professionnelle. Il peut se manifester par l'extension de l'offre de formations, l'amélioration de la qualité des programmes, l'adaptation aux besoins du marché du travail et le renforcement des partenariats avec les acteurs privés et les institutions spécialisées.

VII.3.4 Création d'emplois décents

La formation pratique en transformation constitue un levier important pour l'entrepreneuriat agricole. Cette approche permet aux femmes d'acquérir les compétences nécessaires pour valoriser les produits locaux, augmenter leur valeur ajoutée et saisir les opportunités sur le marché, favorisant ainsi leur autonomie économique.

VII.4 Leçons apprises

Les informations suivantes pourraient servir aussi bien aux parties prenantes du projet décrit qu'aux institutions qui nourrissent l'ambition d'implémenter des initiatives analogues.

VII.4.1 Importance de la consultation des acteurs et d'animation de sessions actives d'échanges

La consultation des adolescentes sur leurs perceptions des obstacles à l'autonomisation économique des filles et des femmes a révélé des problématiques pertinentes dans différentes régions. Les échanges ont mis en lumière la persistance du mariage précoce et de l'excision dans certaines localités. De plus, l'accès des femmes à la terre a été identifié comme un sujet sensible nécessitant une action à tous les niveaux.

Des leçons ont émergé des autres échanges organisés. D'abord, la pertinence du sous-projet a été confirmée. En conséquence la nécessité d'agir dans ce domaine avec efficacité s'impose davantage. Ensuite, il a été souligné l'importance d'animer des échanges continus d'informations pour soutenir les initiatives d'autonomisation économique des filles et des femmes. Par ailleurs, les participants ont formulé des recommandations claires pour atténuer les obstacles à l'autonomisation, notamment en s'engageant publiquement à lutter contre les pratiques néfastes, à sensibiliser les pairs et à améliorer l'accès des femmes à la terre. L'engagement des leaders locaux dans les radios communautaires a été souligné comme un levier efficace pour renforcer cette sensibilisation.

VII.4.2 Intérêts de la diversification des acteurs mobilisés et des canaux de communication

La diversification des participants, allant des autorités locales aux représentants des associations de femmes, de jeunes et de religieux est un facteur clé d'enrichissement mutuel des perspectives et des idées. Cette variété d'acteurs nourrit des échanges qui prennent un caractère plus complet. Il en découle une compréhension holistique des défis et des opportunités pour l'entrepreneuriat féminin.

La diversification des canaux de communication s'est révélée riche en enseignements. Elle a permis d'étendre la portée des messages. La diffusion de ces derniers à un public plus large sensibilise davantage de personnes aux enjeux liés aux pratiques socioculturelles néfastes pour l'autonomie économique des femmes. Les multiples diffusions d'émissions ont permis de communiquer avec des personnes qui n'ont pas participé directement aux séances publiques organisées. Un autre aspect clé de l'interaction avec les communautés

cibles a été le renforcement des capacités des troupes théâtrales locales et leur utilisation comme un puissant moyen de mobilisation et de participation des populations : le projet a réussi à susciter un engagement actif et une participation accrue des communautés par le recours à des méthodes créatives telles que le théâtre forum et le renforcement des capacités des acteurs locaux pour utiliser ces outils. Les représentations théâtrales ont offert un espace interactif pour discuter, remettre en question et modifier les perceptions et les comportements. Des changements positifs au sein des communautés peuvent être escomptés, surtout que les leaders ont pris des engagements publics pour œuvrer à l'autonomisation économique des femmes.

VII.4.3 Aller plus loin que les sessions de plaidoyer

Il est apparu crucial de ne pas se limiter aux sessions de plaidoyer mais d'organiser aussi des sorties "sur le terrain" pour appuyer les leaders coutumiers et religieux dans leur sensibilisation des communautés, en mettant l'accent sur les lois existantes, notamment la loi sur le régime foncier rural. Ce dernier constat est soutenu par le fait que la vulgarisation des textes légaux a eu un impact positif, permettant aux femmes de s'informer sur leurs droits. Ceci a été mis en évidence par le refus des femmes dans la région de la Boucle du Mouhoun de laisser les groupements masculins gérer à leur place les ressources destinées à leur production agricole.

VII.4.4 Place des Organisations à Base Communautaire (OBC) et des entités de l'action sociale

L'implication des Organisations à Base Communautaire (OBC) dans les régions s'est révélée une démarche efficace pour atteindre les communautés cibles et favoriser leur engagement dans les initiatives d'entrepreneuriat féminin. Par ailleurs, la collaboration avec les structures de l'action sociale a permis de retrouver des participantes qui avaient été déplacées en raison de l'insécurité. Cette coopération a démontré sa valeur en termes de maintien de l'engagement des personnes concernées malgré les défis sécuritaires.

VII.4.5 Quelques constats liés à la formation

Le caractère pratique du renforcement des capacités des participantes a permis la valorisation des produits locaux et la création d'opportunités économiques. Les contraintes sécuritaires ont été contournées grâce à la délocalisation des formations. La mise en œuvre du contenu de celles qui ont porté sur la culture entrepreneuriale pourrait être effective grâce au "plan retour" élaboré par les auditeurs que sont les leaders communautaires et les responsables d'associations féminines.

Formation technique et promotion de l'économie locale : grâce au renforcement des compétences des participantes, elles ont été familiarisées aux techniques de production, de transformation et de conservation des produits locaux. Cette approche pratique a permis la création de produits finis variés tels que le savon liquide, le couscous de maïs, les grumeaux de petit mil, les beignets de niébé, le jus de niébé, le soubala et les brochettes de soja. En plus de la valorisation de ces produits locaux, cette formation a contribué à la création d'activités génératrices de revenus. Au-delà des implications économiques directes, la maîtrise de ces techniques de fabrication s'avère essentielle pour l'économie domestique. L'acquisition de kits de fabrication de ces produits pourrait non seulement réduire la pénibilité liée à leur production, mais également libérer du temps de travail domestique, permettant ainsi la reconversion de ce temps dans d'autres activités.

Délocalisation de sessions de formation : la délocalisation des formations depuis les communes de Bahn et de Kain vers Thiou et Titao a été une adaptation indispensable pour faire face aux défis sécuritaires. Cette relocalisation a été rendue possible grâce à une réaffectation budgétaire, permettant aux participants de bénéficier des formations dans des environnements plus sûrs tout en préservant la continuité des programmes.

Elaboration de plan retour : cette planification par les leaders d'opinion ayant bénéficié de la formation sur l'entrepreneuriat augure de la mise en pratique des compétences acquises à leur retour dans leurs communautés. Cette approche permet d'assurer la pérennité des connaissances et des compétences acquises pendant la formation dans leurs contextes locaux respectifs.

VIII. Récapitulatif des informations relatives à la cartographie des interventions économiques mises en œuvre par le SWEDD

Bénéficiaires & régions couvertes	Effectifs des bénéficiaires par intervention	Effectifs par type de métiers	Parties prenantes	Défis	Gaps à combler	Leçons apprises
<ul style="list-style-type: none"> Les bénéficiaires directes : les adolescentes, les jeunes femmes Les bénéficiaires indirects : les organisations féminines, les maris, les enfants, les collectivités territoriales, l'Etat et la communauté Quatre régions couvertes : <ul style="list-style-type: none"> Région du Centre Nord Région du Nord, Région de la Boucle du Mouhoun Région de l'Est 	<ul style="list-style-type: none"> Compétences de vie : 9780 Capacités en entrepreneuriat (3181) Opportunités de financement (931) AGR (58) Formation en techniques de production, transformation et conservation de produits locaux (3187+210) 	<ul style="list-style-type: none"> Production, transformation et conservation des produits locaux (2552) Production, transformation conservation des produits locaux, hygiène et techniques de recherche de marché (635) Couture (178) Tissage (6) Restauration (5) Élevage (6) Mécanique, Soudure, Menuiserie (15) AGR (58) 	<p>Collaboration étroite et efficace entre l'ONG de mise en œuvre (Association pour la Santé de la Mère et de l'Enfant_ ASMADE), la Direction Générale de la Femme et du Genre ainsi que les entités publiques délocalisées</p>	<ul style="list-style-type: none"> Analphabétisme Précarité de la situation sécuritaire dans les régions du Nord et du Centre-Nord Particularités en lien avec la formation : <ul style="list-style-type: none"> Conflit d'agenda entre formation et activités champêtres, Inaccessibilité de certaines zones en saisons pluvieuses Encadrement défectueux du fait de l'importance de l'effectif pour la formation sur les opportunités de financement Faible intérêt des adolescentes issues des sites d'orpaillage pour les activités alternatives proposées 	<ul style="list-style-type: none"> Manque d'un volet relatif aux compétences numériques Inaccessibilité de certaines zones Faible accès aux services financiers Absence d'un suivi post-formation 	<ul style="list-style-type: none"> Importance de la consultation des acteurs et d'animation de sessions actives d'échanges Intérêts de la diversification des acteurs mobilisés et des canaux de communication Aller plus loin que les sessions de plaidoyer Place des Organisations à Base Communautaire (OBC) et des entités de l'action sociale Quelques constats liés à la formation <ul style="list-style-type: none"> Formation technique et promotion de l'économie locale Délocalisation de sessions de formation Elaboration de plan retour



IX

**Axes d'intervention et
acteurs clés d'un processus
d'autonomisation de filles et
de jeunes femmes**

IX. Axes d'intervention et acteurs clés d'un processus d'autonomisation de filles et de jeunes femmes

Les composantes du cadre de référence souhaité ont été élaborées à partir de jalons ci-après précisés.

IX.1 Typologie des Interventions du projet SWEDD

La catégorisation des interventions repérées a été réalisée sur la base de trois paliers de la théorie actuelle de changement de Plan International relative aux compétences et opportunités pour l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes. Il s'agit de domaines d'investissement clés, des séquences marquantes des interventions et leurs finalités ainsi que de la partition jouée par différents acteurs.

IX.2 Classification selon les domaines d'investissements clés

Les domaines d'investissement clé renvoient à l'acquisition de compétences fondamentales et complémentaires en matière d'autonomisation des filles et des jeunes femmes. Le développement d'un environnement propice, l'inclusion financière et le soutien de la communauté sont également des aspects clés dont il faut tenir compte.

IX.2.1 Compétences fondamentales de base

Elles tiennent aux compétences de vie, celles relatives aux habiletés professionnelles et entrepreneuriales ainsi qu'au soutien communautaire.

IX.2.1.1 Compétences de vie

Elles forment le socle d'une autonomie renforcée et le gage d'une participation effective des femmes aux actions sociales. Les compétences de vie sont cruciales pour l'autonomisation des femmes, renforçant leur confiance, leur expression, et leur prise de décisions éclairées notamment pour ce qui est de leurs droits et choix. Elles acquièrent la capacité de poursuivre leurs objectifs personnels et professionnels, de gérer leurs finances, et de se sentir en sécurité en public. La valorisation personnelle et la participation égale dans les décisions familiales et communautaires sont également favorisées.

IX.2.1.2 Compétences professionnelles et entrepreneuriales

Elles englobent une série d'habiletés pour réussir dans le monde des affaires et de l'entreprise, qu'il s'agisse de l'analyse des opportunités de marché pour guider la prise de décision stratégique ou de l'élaboration d'analyse de rentabilité pour évaluer la viabilité des projets.

La mise en réseau est une compétence cruciale pour établir des relations professionnelles fructueuses et des partenariats stratégiques, créant ainsi des opportunités pour la croissance des entreprises. Parallèlement, le soutien à la formalisation ou au démarrage est important. Il facilite l'accès aux marchés, au financement et à la protection des droits des entrepreneurs.

IX.2.1.3 Soutien communautaire

Le soutien communautaire pour l'autonomisation des jeunes filles vise, par des actions de communication et de sensibilisation, à éliminer les barrières sociales et économiques, à briser les stéréotypes de genre et à créer un environnement où elles peuvent prendre des décisions éclairées sur leur avenir.

IX.2.2 Compétences essentielles et complémentaires

Elles se réfèrent aux capacités fournies aux jeunes pour créer leur propre entreprise ou s'organiser de façon efficace pour être salarié.

IX.2.2.1 Entrepreneuriat des jeunes (travailleurs indépendants)

Il s'agit d'apprécier dans quelle mesure les jeunes, en particulier les jeunes femmes, explorent les possibilités de travail décent de leur choix, qu'il s'agisse d'un emploi salarié ou indépendant.

IX.2.2 Emploi des jeunes (salariés)

L'emploi est un pilier clé de l'autonomisation, avec une analyse des opportunités de marché guidant les choix professionnels. L'aide à la préparation au travail développe les compétences nécessaires pour réussir professionnellement. La recherche d'emploi et le placement ciblés connectent les individus aux opportunités alignées sur leurs compétences. La formation sur le lieu de travail favorise le développement et l'adaptation de compétences professionnelles. Elle sensibilise également l'employeur sur les spécificités propres aux filles et aux femmes. Ensemble, ces éléments créent une voie vers le succès personnel et la contribution au développement économique.

IX.2.3 Environnement favorable

L'efficacité des interventions en faveur des adolescentes et des femmes est tributaire de la création d'un environnement. Il repose sur deux piliers essentiels :

- des milieux de travail décents et respectueux de l'égalité entre les hommes et les femmes dans le secteur privé
- des lois, politiques, budgets et services en lien avec le travail décent.

IX.2.3.1 Milieux de travail décents et respectueux de l'égalité entre les hommes et les femmes dans le secteur privé

Il s'agit, d'une part de la contribution des entreprises du secteur privé au respect des principes du travail décent pour les jeunes, en particulier les jeunes femmes et d'autre part, à la mise en pratique desdits principes.

IX.2.3.2 Lois, politiques, budgets et services en lien avec le travail décent

Les cadres juridiques et réglementaires gagnent à créer un écosystème équitable où les jeunes femmes peuvent accéder à des emplois décents, bénéficier de conditions de travail justes et contribuer au développement de leur propre potentiel.

IX.2.4 Développement de l'inclusion financière en lien avec les interventions économiques

L'établissement de passerelle entre le développement de l'inclusion financière et les interventions au profit de l'autonomisation économique des adolescentes et des jeunes femmes leur permet d'accéder à des ressources financières, de gérer leurs finances et de participer activement à l'économie. Cela suppose qu'elles bénéficient d'un programme d'éducation financière ; qu'on leur facilite l'accès aux services financiers pour les projets qu'elles portent et qu'elles soient effectivement accompagnées dans un contexte de promotion de l'équité.

IX.2.5 Interventions spéciales et complémentaires dans le contexte humanitaire

Les crises sanitaires et/ou sécuritaires influencent la mise en œuvre des initiatives d'une façon générale. Cela implique des réponses appropriées surtout quand il s'agit des filles et des jeunes femmes.

IX.3 Classification selon le parcours et la finalité de l'intervention

Les interventions visant à autonomiser les femmes s'appuient sur des séquences soigneusement élaborées pour assurer un succès durable. Ces dernières constituent les maillons d'un processus cohérent et progressif vers l'autonomie économique en comprenant :

- les besoins du marché
- en établissant des partenariats solides
- en fournissant des compétences adaptées et
- en offrant un soutien continu

Les initiatives mises en œuvre ont pour finalité de créer des opportunités concrètes et durables pour les femmes, les aidant ainsi à réaliser leur plein potentiel.

IX.3.1 Analyse du marché de l'emploi

L'analyse du marché de l'emploi pour l'autonomisation des adolescentes et jeunes femmes consiste en une évaluation de la demande en compétences recherchées par les employeurs et des atouts des jeunes femmes afin d'élaborer des programmes adaptés pour pallier les lacunes et les obstacles à une intégration professionnelle réussie.

IX.3.1.1 Analyse de la demande

L'analyse de la demande en emploi pour l'autonomisation des adolescentes et jeunes femmes se concentre sur les statistiques spécifiques au genre pour situer leur position relativement au marché du travail. Elle explore les taux d'emploi, les salaires, les types d'emplois, l'accès à des postes qualifiés et les conditions de travail pour mettre en lumière les inégalités. Par ailleurs, cette analyse examine la segmentation du marché du travail, la disponibilité de services de garde d'enfants et les stéréotypes de genre liés aux emplois, offrant une vision complète des obstacles à leur participation équitable.

IX.3.1.2 Analyse de l'offre

L'analyse de l'offre en emploi pour l'autonomisation des adolescentes et jeunes femmes explore les entreprises acquises à la cause de l'égalité professionnelle et salariale. Elle met en évidence les services d'accès tels que crèches et transports. Elle examine la participation des femmes à travers la chaîne de valeur et la segmentation sectorielle par l'identification des opportunités à forte valeur ajoutée et des secteurs porteurs. En parallèle, cette approche marque un intérêt pour les politiques publiques nationales et locales en faveur de l'emploi des femmes, tout en identifiant les programmes préexistants à même de promouvoir l'autonomisation économique des jeunes femmes.

IX.3.1.3 Analyse sociale et sociétale

L'analyse sociale et sociétale pour l'autonomisation des adolescentes et jeunes femmes porte sur les rôles domestiques de genre, les stéréotypes liés à l'emploi, et les obstacles tels que le transport, la sécurité et les responsabilités domestiques au sein des foyers. Une telle lecture débouche sur l'identification aussi bien des barrières socio culturelles que des jeunes femmes vulnérables : sans emploi, en décrochage scolaire, mères célibataires, migrantes ou victimes de mariages précoces. Elle vise à mettre en relief les normes patriarcales et à élaborer des stratégies ciblées en vue de la sélection et de l'autonomisation des femmes par le marché du travail.

IX.3.2 Construction de partenariats stratégiques

IX.3.2.1 Identifier et bâtir des partenariats stratégiques

L'identification et la construction d'un ensemble de partenariat stratégique reposent sur l'assurance que les partenaires sélectionnés intègrent une perspective de genre et soutiennent activement l'emploi des jeunes filles. Ils s'efforcent d'assurer la sensibilisation et la formation des partenaires aux enjeux de genre, de l'emploi décent et de la lutte contre le harcèlement sexuel. La disponibilité de ressources financières en est un élément essentiel. La négociation promeut l'intégration de ces dimensions cruciales au sein des politiques de ressources humaines et de recrutement des partenaires. C'est un facteur clé pour un environnement propice à l'autonomisation et à l'épanouissement professionnel des jeunes femmes.

IX.3.2.2 Conduire une stratégie de sensibilisation et de plaidoyer

Cette démarche repose sur la mise en place d'un dispositif d'informations et de promotion de l'emploi des jeunes femmes. Il vise à éradiquer les stéréotypes de genre liés à l'emploi par la collaboration avec divers acteurs : les entreprises et les partenaires de l'emploi, les familles, les décideurs et le grand public. Cette approche inclusive intègre spécifiquement les jeunes et les communautés en tant que "facilitateurs de genre" ou mobilisateurs communautaires. Il est visé, in fine, la création d'un mouvement collectif pour surmonter les barrières de genre et favoriser une participation équitable des jeunes femmes sur le marché du travail.

IX.3.3 Préparation en vue de la réussite du programme de renforcement des compétences d'employabilité des jeunes filles et femmes

IX.3.3.1 Élaboration/ adaptation du curriculum des formations

Elle vise à sensibiliser les formateurs aux enjeux de genre et à l'importance d'une orientation professionnelle équitable. Elle tient compte des normes locales de genre dans la démarche méthodologique et les outils pédagogiques pour créer un environnement d'apprentissage culturellement adapté. Cette démarche supprime les stéréotypes de genre des objectifs, manuels et contenus de formation. Elle met en avant des modèles de réussite masculins et féminins. Elle façonne de ce fait une éducation et une formation équilibrées, préparant les jeunes femmes à s'engager pleinement dans le monde professionnel.

IX.3.3.2 Mobilisation et sensibilisation des jeunes et de leur communauté

Cette approche met en avant des modèles de réussite féminine, forme des groupes de "gender facilitators" au sein des jeunes pour sensibiliser les communautés et transmettre aux familles, leaders communautaires et religieux, l'importance de l'autonomisation économique des jeunes femmes. Elle a pour finalité le changement d'attitudes et de comportements au profit de ces dernières en vue d'une vie professionnelle épanouie.

IX.3.3.3 Information et conseil aux jeunes et à leur famille

Ce processus repose sur une communication transparente des contenus de formation et des opportunités offertes. Il favorise un dialogue continu et une capacité de négociation affermie pour répondre aux questions et inquiétudes. Il promeut la parité dans les groupes de mobilisation communautaire pour à la fois créer une compréhension partagée et ouvrir des voies vers l'égalité de participation sur le marché du travail.

IX.3.3.4 Identification et inscription des jeunes

L'identification et l'inscription des jeunes filles marquent le début d'un processus de déconstruction des stéréotypes de genre liés aux métiers, priorisation des jeunes filles vulnérables. Il s'agit de mettre en lien l'éventail des offres professionnelles et les intérêts individuels des bénéficiaires.

IX.3.3.5 Orientation professionnelle

L'orientation professionnelle est le procédé au moyen duquel le programme facilite aux bénéficiaires la compréhension des débouchés des différentes formations qui leur sont proposées. Elle combine divers éléments (offre d'opportunités professionnelles et de carrières, témoignages concrets et inspirants de professionnelles) dans l'optique d'aider les adolescentes et jeunes femmes à faire des choix éclairés pour s'épanouir dans leur carrière.

IX.3.3.6 Mise en situation professionnelle

Elle se résume à encourager les jeunes femmes à effectuer des journées d'observation au sein d'entreprises notamment dans des secteurs non traditionnels.

IX.3.4 Acquisition des compétences d'employabilité des jeunes filles et femmes

C'est une approche multidimensionnelle qui se matérialise à travers des formations professionnelles pour des emplois salariés et la création d'entreprises. Elle repose aussi sur des formations en compétences de vie qui renforcent les capacités des jeunes filles et des femmes à relever les défis personnels et professionnels. Les stages d'apprentissage de courte durée enrichissent leur expérience, tandis que les certifications valident leur expertise pour le marché du travail.

IX.3.4.1 Formation professionnelle en vue d'un emploi salarié

Cette action promeut la mixité des métiers, la nécessité d'adapter les horaires et infrastructures aux contraintes des jeunes femmes. Elle offre un soutien renforcé avec des cours supplémentaires ainsi qu'un suivi pour prévenir les décrochages. Elle sensibilise également sur le droit du travail, l'emploi décent et la lutte contre le harcèlement sexuel, préparant ainsi les jeunes femmes à une carrière épanouissante.

IX.3.4.2 Formation professionnelle en vue d'une création d'entreprise

Elle favorise l'accès aux crédits et à des formations non stéréotypées, promouvant des secteurs porteurs pour tous. Cette démarche s'adapte aux besoins des jeunes femmes en ajustant les horaires et les infrastructures des centres de formation. Elle renforce également le soutien en sensibilisant l'entourage et la communauté, créant ainsi un environnement propice à leur succès entrepreneurial.

IX.3.4.3 Formation en compétences de vie

Elle propose des ateliers mixtes et non mixtes pour discuter du genre, des rôles, du pouvoir, du partage des tâches, de la santé et de l'autonomisation des femmes. Ces ateliers renforcent également la confiance en soi, la communication et la prise de parole en public. Cette démarche renforce les habiletés interpersonnelles des jeunes femmes et les prépare à exceller professionnellement.

IX.3.4.4 Apprentissage (stage de courte durée)

Il repose sur le soutien financier aux bénéficiaires des différentes formations à travers l'établissement des partenariats avec des entreprises conscientes de l'enjeu et l'octroi de bourses. Il garantit également que les entreprises d'accueil offrent un environnement de formation favorable, avec des mentors, des locaux adaptés et des horaires convenables, créant ainsi une opportunité concrète pour développer des compétences professionnelles.

IX.3.4.5 Certification

Cela revient à soutenir et suivre plus spécifiquement les jeunes filles avec la possibilité de leur offrir une seconde chance ou de rattrapage en cas d'échec afin de s'assurer qu'elles accèdent à une certification de formation. Elle consiste en une validation du savoir et des différentes compétences apprises par les bénéficiaires aux programmes.

IX.3.5 Accompagnement et recherche d'emploi (emploi salarié ou auto-emploi)

L'accompagnement et la recherche d'emploi offrent un soutien pour accéder à des emplois salariés ainsi que pour créer des entreprises.

IX.3.5.1 Appui à la recherche et l'accès à un emploi salarié

Un tel processus vise à effectuer un plaidoyer pour établir des conditions de travail favorables. Cela suppose des aménagements (transport sécurisé, toilettes séparées, horaires flexibles) des mesures de sécurité renforcées et un suivi des bénéficiaires.

IX.3.5.2 Appui et soutien à la création d'entreprise

Il consiste à mettre en place un système de tutorat/mentorat avec des rôles-modèles féminins, capables d'orienter, de conseiller et de suivre les jeunes filles dans leur création d'entreprise.

IX.3.5.3 Suivi et maintien dans l'emploi

Il se réfère aux services de soutien, y compris financier, pour accompagner les filles et les jeunes femmes dans leur parcours professionnel. Le réseautage, en créant des liens avec d'anciens employés, offre des conseils recèlent de précieuses opportunités.

IX.3.5.4 Suivi et services de soutien, notamment financier

Les services de suivi et de soutien dont les programmes de bourses, de garde d'enfant et d'aide financière sont essentiels pour l'autonomisation des adolescentes et jeunes femmes. Il est crucial de veiller à leur accès au crédit, à la diversité des financements et au contrôle de leurs ressources, tout en proposant des services adaptés aux plus vulnérables. Les services financiers devraient également faciliter l'accès à la formation par le biais de bourses et de subventions.

IX.3.5.5 Réseautage / Réseau des ancien-nes

Il s'agit de créer des réseaux, impliquant les filles et les garçons en vue de faciliter la circulation de l'information.

IX.4 Classification selon les acteurs intervenants dans les domaines d'investissements clés

L'autonomisation des jeunes vulnérables, spécialement les jeunes femmes, implique une coopération entre divers acteurs. Au tableau de ces derniers, on peut inscrire les jeunes filles et les femmes elles-mêmes, les familles et les leaders communautaires (traditionnels & religieux) ; la société civile, le secteur privé, les fournisseurs de formation et les acteurs publics.

IX.4.1 Jeunes vulnérables et exclus, notamment les jeunes femmes

Le projet SWEDD a pour cible principale les Adolescentes et Jeunes Femmes (AJF ; 15-24 ans) en situation de vulnérabilité extrême. Leur condition en général et au Sahel en particulier est critique en ce qui concerne notamment la capacité d'agir, l'éducation et l'autonomie économique. L'adhésion aux objectifs du projet par les AJF participantes et leurs pairs dans leurs communautés est donc nécessaire pour conduire efficacement les différentes interventions qui leur sont destinées. Cela passe entre autres par une analyse pertinente de leurs besoins afin que le but visé corresponde aux aspirations des participantes et qu'elles puissent bâtir et développer les compétences pertinentes axées sur le marché et poursuivre les opportunités pour les emplois décents de leur choix.

IX.4.2 Familles & communautés (y compris leaders traditionnels & religieux)

La famille et la communauté en Afrique et particulièrement au Sahel influencent les choix dans la vie des individus. La position traditionnellement dévolue aux femmes les place généralement sous l'autorité d'abord de leur père puis de leur mari et, plus généralement, de la famille. Atteindre les AJF dans ces communautés implique d'obtenir l'assentiment de leurs tuteurs/maris. À un niveau supérieur, les leaders traditionnels et religieux font figure d'autorité dans les communautés des régions ciblées. L'influence et le pouvoir qu'ils détiennent sur le comportement et les choix des membres de leurs communautés les rendent incontournables pour le succès de toute initiative. En les incluant dans le processus, le but est de leur faire adopter des normes et des pratiques positives et appuyer les jeunes femmes pour qu'elles continuent à développer leurs compétences et saisir les opportunités d'emploi décent.

IX.4.3 Société civile (OCB/ONGs, organisations de jeunes, alliances OSC)

Les membres de la société civile jouent un rôle clé dans la programmation et la mise œuvre d'interventions à visée d'autonomisation des AJF. Véritable pont entre les bénéficiaires et les PTF publics et privés, ils sont au plus près des communautés et constituent des partenaires de taille pour promouvoir les opportunités de renforcement de capacités, d'emplois décents et fournir/appuyer les opportunités pour l'emploi et l'entrepreneuriat des participantes.

IX.4.4 Secteur privé (employeurs, institutions financières, société)

Véritables moteurs du monde économique, les acteurs du secteur privé constituent une porte d'entrée et une source d'informations cruciales pour le succès d'initiatives à visée d'autonomisation économique. Que ce soit en amont, pour effectuer une analyse pertinente du marché ou en aval, pour fournir des opportunités d'emplois décents et des services financiers adéquats, tout projet en lien avec l'autonomisation économique des AJF, pour être efficace, doit compter avec eux.

IX.4.5 Fournisseurs de formation (acteurs publics, acteurs privés, ONGs)

Pour atteindre l'objectif de faire acquérir aux participantes du SWEDD les différentes compétences requises, des fournisseurs de formations ont été contractualisés. L'objectif était de fournir des formations pertinentes et accessibles et sensibles au genre pour l'emploi et l'entrepreneuriat des participantes.

IX.4.6 Gouvernement (législateurs/décideurs politiques, les organismes gouvernementaux concernés)

Les gouvernements des pays SWEDD étant les initiateurs du projet, ils y ont joué un rôle central. Leur implication a été effective tout le long du processus. Cela a notamment permis d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des réglementations plus sensibles au genre et encourageant l'autonomisation économique des AJF.

X. Interventions "non SWEDD"

La liste actuelle des interventions a été dressée et un tableau a mis en exergue les aspects clés. Il renvoie par ailleurs à un fichier Excel, plus fourni en informations.

X.1 Contenu actuel des interventions

Cinq (5) interventions ont été pour le moment répertoriées et traitées de bout en bout. Elles sont ci-après énumérées.

1. Femmes Entrepreneuses et Citoyenneté
2. Projet d'Appui au développement intégré de la filière karité pour l'autonomisation économique des femmes (PADIFK)
3. Projet d'Investissement Communautaire en Fertilité Agricole. (PICOFA)
4. Projet d'Appui au Développement Local (PADL - CLK)
5. APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'ANACARDE DANS LE BASSIN DE LA COMOIE POUR LA REDD+ (PADA/REDD+)

La matrice de la page suivante restitue des informations clés relatives à chaque intervention.



X.2 Présentation sommaire des interventions non SWEDD

Dénomination de l'intervention	Domaine de l'intervention	Villes couvertes	Institution.s initiatrice. s	Organisation.s de mise en œuvre	Source.s de financement	Personne à contacter	Bref résumé de l'intervention
Femmes Entreprenantes et Citoyenneté	Renforcement (Formation) des participantes en compétences techniques, professionnelles, entrepreneuriales et en compétences de vie en vue de l'exercice d'un emploi salarié ou auto-emploi	Ouagadougou, Bobo Dioulasso	PNUD Burkina Faso	Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes	- Le PNUD Burkina Faso a financé le projet à hauteur de 114 908 824 fcfa - Le Grand-Duché du Luxembourg a apporté une contribution de 523 871 120 fcfa	Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes	L'objectif général de ce projet est d'améliorer la viabilité des entreprises créées par les jeunes et les femmes à travers l'appui des incubateurs et faire de ces jeunes et femmes des entrepreneurs ayant une fibre civique et citoyenne. Il s'est concrétisé à travers les activités ci-après : - Mettre à la disposition des jeunes des ressources physiques et virtuelles pour le renforcement de leurs capacités en vue de faciliter leur employabilité et insertion dans le tissu économique national, - Promouvoir auprès de la jeunesse les valeurs de citoyenneté, de civisme, de paix, de volontariat et de bénévolat à travers le socle du patrimoine culturel du pays, - Mettre en œuvre la solution entrepreneuriale par la valorisation des éléments d'un « écosystème intégré » comprenant, les jeunes et les femmes porteurs d'initiatives. La durée est de juillet 2018 à juin 2020. En termes de valeur ajoutée, le projet a contribué à l'accompagnement, la création et la dynamisation d'entreprises au profit des participants constitués de jeunes et de femmes des localités d'intervention.
Projet d'Appui au développement intégré de la filière karité pour l'autonomisation économique des femmes (PADIFK)	Renforcement (Formation) des participantes en compétences techniques, professionnelles, entrepreneuriales et en compétences de vie en vue de l'exercice d'un emploi salarié ou auto-emploi Facilitation de l'accès des participantes aux services financiers par le truchement de la mise en relation avec les services financiers/institutions financières et/ou à travers la participation à un groupe d'épargne et de crédit, etc.	Mouhoun, Banwa	Banque Africaine de Développement	Unité Nationale de Mise en œuvre du Cadre Intégré Renforcé (UNMO/CIR) du Ministère du Commerce, de l'industrie et de l'artisanat	Fonds d'Assistance au secteur Privé Africain (FAPA) Gouvernement	Banque Africaine de Développement (BAD)	Le PADIFK a pour objectif général de renforcer les capacités de l'organisation faïtière de la filière karité au Burkina Faso et d'accompagner le développement de 100 organisations les plus fonctionnelles. Le projet s'est réalisé à travers les actions suivantes : - structurer en organisations faïtières et accompagner le développement d'au moins 100 organisations réparties le long de la chaîne de valeur du karité; - favoriser le développement de la filière karité par une approche intégrée tendant à renforcer les capacités des acteurs des différents maillons de la chaîne de valeur, dont 90% des acteurs sont des femmes; - améliorer l'accès au crédit pour la collecte et la transformation du karité. Les « acteurs du karité » et « participantes » sont essentiellement des femmes et jeunes filles. Prévu pour 3 ans la durée d'exécution du projet a été 3,5 ans. Comme valeur ajoutée, le PADIFK a permis de mettre en exergue l'importance des questions organisationnelles, sociales et économiques et les conditions de pérennisation des activités des promoteurs.

Dénomination de l'intervention	Domaine de l'intervention	Villes couvertes	Institution.s initiatrice.s	Organisation.s de mise en œuvre	Source.s de financement	Personne à contacter	Bref résumé de l'intervention
Projet d'Investissement Communautaire en Fertilité Agricole. (PICOFA)	<p>- Renforcement (Formation) des participantes en compétences techniques, professionnelles, entrepreneuriales et en compétences de vie en vue de l'exercice d'un emploi salarié ou auto-emploi</p> <p>- Facilitation de l'accès des participantes aux services financiers par le truchement de la mise en relation avec les services financiers/institutions financières et/ou à travers la participation à un groupe d'épargne et de crédit, etc.</p>	Gnagna, Komanj-dari, Gourma, Kompien-ga et Tapoa (Régions de l'Est)	Gouvernement Burkina Faso.	Unité de Gestion du Projet rattachée au Secrétariat Général du Ministère de l'Agriculture et des Ressources Halieutiques (MAHRH).	(millions d'UC) - Fond Africain de Développement (FAD) 06,40 Autres sources de financement - FIDA : 9,34 - BOAD : 1,84 GOUVERNEMENT : 1,32 BENEFICIAIRES : 2,18	Unité de Gestion du Projet rattachée au Secrétariat Général du Ministère de l'Agriculture et des Ressources Halieutiques - 03 BP 7010 Ouagadougou 03 - Burkina Faso Tél : (+ 226) 50 30 57 42 Fax : (+ 226) 50 30 57 42	<p>"L'objectif sectoriel du Projet est l'amélioration de la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté des populations rurales. Les objectifs spécifiques du projet sont la préservation et la restauration du capital sol dans la Région de l'Est. Les principales composantes du projet sont :</p> <p>(A) Appui à la gestion intégrée de la fertilité des sols, (B) Renforcement des capacités, (C) Gestion du projet. Les activités du projet s'articulent autour de: * Mise en place d'une UGP à Fada N'gourma et deux antennes à Bogandé et Gayeri ; mise en place du personnel-cadre et d'appui ; équipement et fonctionnement de l'Unité ; recrutement des consultants; * Sensibilisation/alphabetisation /formation des populations concernées et des collectivités territoriales; * Préparation du manuel de procédures du FDL; * Signature des conventions; * Préparation des DAO et lancement des; * Réalisation des travaux sur le terrain; * Contrôle des travaux d'infrastructure. Les femmes et les jeunes constituent les groupes cibles du programme". D'une durée de 7 ans, le projet a été clôturé en décembre 1989. "</p>
Projet d'Appui au Développement Local (PADL - CLK)	Renforcement (Formation) des participantes en compétences techniques, professionnelles, entrepreneuriales et en compétences de vie en vue de l'exercice d'un emploi salarié ou auto-emploi	COMOE, KENE-DOUGOU, LERABA	Gouvernement du Burkina Faso	Cellule de Gestion du Projet : placée sous la tutelle du Secrétariat Général du Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources Halieutiques, appuyée par deux antennes dont l'une basée à BANFORA (Province de la COMOE) et l'autre à ORODARA (Province du KENEDOUGOU).	Fond Africain de Développement (FAD) Ressources (en million d'UC) - FAD : 15,00 Bénéfici- ciaires : 0,64 - Gouverne-ment : 2,56	Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques : Tél : (226) 88 01 92 Fax : (226) 88 03 54"	<p>"Le projet a contribué à la formation et l'alphabetisation des populations, la mise à disposition ou l'acquisition de fourniture d'équipement, ainsi que le renforcement des capacités des producteurs, l'aménagement des terres pour les rendre plus fertiles. La production agrosylvopastorale a augmenté en :</p> <p>- 2010 de 79.084 tonnes de céréales; - 14480 tonnes d'agrumes; - 22.700 tonnes de mangue et -1.700 tonnes d'anacarde. 2000 personnes ont été alphabétisées; - une enveloppe de 10 millions de FCFA a été allouée aux communautés villageoises pour l'acquisition de petits matériels comprenant des charrettes, brouettes, pelles, râtaux et pioches; - Le nombre des ménages en dessous du seuil de la pauvreté dans les zones du projet est réduit de 30 % en 2005 à 10% en 2010; - Les revenus des éleveurs ont augmenté de plus de 3 % en 2010</p>

Dénomination de l'intervention	Domaine de l'intervention	Villes couvertes	Institution.s initiatrice. s	Organisation.s de mise en œuvre	Source.s de financement	Personne à contacter	Bref résumé de l'intervention
APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'ANACARDE DANS LE BASSIN DE LA COMOÉ POUR LA REDD+ (PADA/REDD+)	L'implication des collectivités décentralisées dans l'exécution des projets à travers l'approche participative constitue un pilier important de durabilité des actions et iii) l'adoption de principes transparents à travers les outils de gestion des groupements d'intérêts économiques a promu une bonne gouvernance au niveau des structures de gestion des ressources naturelles	Le projet sera mis en oeuvre dans la zone d'intervention de l'Association Wouol dans le bassin de la Comoé qui couvre les régions des Cascades, des Hauts Bassins et du Sud-Ouest. Il touchera 8 provinces des 3 régions	Le projet a été initié en 2013 par des membres de l'association Wouol suite à un appel à proposition du FIP.	Le PADA REDD+ sera sous la tutelle du Ministère de l'Environnement, de l'Économie Verte et du Changement Climatique (MEEVCC).	Le projet PADA/REDD+ est un projet d'investissement financé sous forme de Prêt/Don (PIF), le FAD et le FAPA. Le coût total du projet PADA/REDD+, y compris les imprévus en hors taxes et droits de douanes, est estimé à 10,968 millions de \$US, soit environ 6,446 milliards FCFA	Montant (Millions \$US) - Le Programme d'investissement forestier (FIP); 4,000 - FAD: 1,392 - FAPA: 0,419 - contribution des opérateurs privés: 1,721 Gouvernement: 0,539 - Bénéficiaires: 2,896 Pour un total de: 10,968	L'objectif sectoriel du PADA/REDD+ est de contribuer à la réduction de la pauvreté en milieu rural et à l'augmentation de la capacité de séquestration de carbone. L'objectif de développement visé par le projet PADA/REDD+ est de contribuer à la réduction de la pauvreté en milieu rural et à l'augmentation de la capacité de séquestration de carbone. Il s'articule autour des trois composantes ci-après: Appui à la production et à la séquestration du carbone; Développement de la chaîne de valeur Anacardes; Coordination et gestion du projet. Le projet est exécuté sur une période de cinq ans (2017 à 2021) par une unité de coordination du projet qui sera logée au sein du Ministère de l'Environnement, de l'Économie Verte et du Changement Climatique (MEEVCC). Le PADA touchera directement 10 000 producteurs (trices) et transformateurs (trices) membres de l'Association Wouol, des réseaux d'approvisionnement de ANATRANS et SOTRIAB et des associations des transformatrices artisanales. Les participants directs sont les membres des groupements et des cinq unités de transformation de l'Association Wouol au nombre de 2500 membres dont 1300 femmes.

XI. Conclusion

Le dispositif de collecte et d'analyse des données a été ancré dans la théorie de Changement de Plan International sur la question. Les résultats des interventions identifiées ont été appréciés grâce à des variables qui découlent de deux principaux modèles théoriques : "Youth Employment and Entrepreneurship, en français Emploi et Entrepreneuriat des Jeunes" (YEE) mis au point par Plan International et le "genre transformateur".

Un faisceau d'activités a été développé en vue de l'autonomisation économique des adolescentes et des jeunes femmes de quatre (4) régions du Burkina Faso. Les interventions déployées ont été multiformes et complémentaires. Elles ont abordé de manière holistique les obstacles à l'autonomisation économique des adolescentes et des jeunes femmes.

L'une des interventions clés a été la formation visant à renforcer les compétences entrepreneuriales des participantes. Plus de 3 000 adolescentes ont acquis des connaissances essentielles pour créer et gérer leurs propres entreprises. Cette formation a été déterminante pour leur indépendance économique : elle leur a fourni les outils nécessaires pour démarrer et développer leurs activités entrepreneuriales. Près de 5 500 participantes ont été formées aux techniques de production, de transformation et de conservation des produits locaux. Cela a permis aux femmes d'acquérir des compétences essentielles en matière d'hygiène, de fabrication, de transformation et de conservation des produits. Ces compétences ont été vitales pour améliorer la qualité de leurs produits et pour accéder plus efficacement aux marchés.

La voie à la formation a également été ouverte aux femmes dans des métiers traditionnellement dévolus aux hommes comme l'électricité, la mécanique, la soudure, la maçonnerie et la menuiserie. D'autres choix étaient tout autant disponibles : la couture, la coiffure, le tissage, la restauration, l'élevage.

Près de 1 000 participantes ont été informées et guidées sur les opportunités de financement disponibles. Cette formation a permis aux femmes de comprendre comment accéder aux ressources financières pour soutenir leurs initiatives entrepreneuriales, renforçant ainsi leur capacité à mobiliser des fonds pour développer leurs entreprises.

Il faut noter qu'il y a eu des défis tout au long de la mise en œuvre du projet. L'analphabétisme parmi certaines bénéficiaires a limité leur capacité à tirer pleinement parti des formations et des opportunités offertes. De plus, la précarité de la situation sécuritaire dans certaines régions a eu un impact significatif sur la mobilisation des bénéficiaires, prolongeant ainsi le temps nécessaire pour atteindre les objectifs du projet. Certaines particularités liées à la formation ont également constitué des défis.

En dépit de ces réalités, des opportunités significatives pour l'autonomisation ont été offertes aux femmes des zones couvertes par SWEDD1. Le processus développé et les activités mises en œuvre offrent des pistes sur la manière dont une collaboration stratégique, une volonté politique et des initiatives bien conçues peuvent contribuer à transformer positivement la vie des femmes et à promouvoir l'égalité des sexes.



XII. Recommandations

Sur la base des résultats et des perspectives relevés, quelques pistes ont été suggérées pour renforcer l'autonomisation économique des femmes au Burkina Faso

Dénomination	Breve description	Responsables	Autres acteurs
Renforcer la coordination et la collaboration	Il est essentiel d'encourager la coopération étroite entre les différentes parties prenantes, y compris les autorités publiques, les organisations non gouvernementales (ONG), les institutions spécialisées et les acteurs privés. La mise en place d'une solide coalition d'acteurs favorisera la complémentarité des actions, et maximisera l'impact des initiatives d'autonomisation des femmes.	Pouvoirs publics	UGP
Améliorer l'accès à l'éducation et à la formation	il convient de poursuivre les efforts visant à garantir l'accès équitable à la formation professionnelle, techniques et en compétences de vie, ainsi que l'adaptation des programmes de formation aux besoins du marché du travail.	Pouvoirs publics	- UGP - Secteur privé - Centres/ espaces de formation
Favoriser l'accès aux financements	Les femmes entrepreneures ont besoin d'un accès facilité aux services financiers tels que les prêts, les microcrédits et les programmes de subventions. Il est donc crucial de promouvoir la sensibilisation aux différentes opportunités de financements disponibles et de faciliter l'accès à ces ressources financières, en particulier pour les femmes vivant dans des régions éloignées ou ayant des difficultés d'accès.	Pouvoirs publics	- Secteur privé - ONG
Renforcer les liens avec le secteur privé	La collaboration avec les acteurs privés peut jouer un rôle clé dans le renforcement de l'autonomisation économique des femmes. Il est important d'établir des partenariats avec les entreprises locales afin de créer des opportunités d'emploi, d'accéder à de nouveaux marchés et de bénéficier d'un soutien technique et financier.	Pouvoirs publics	Secteur privé
Assurer un suivi et une évaluation réguliers	Il est essentiel de mettre en place un système de suivi et d'évaluation, même en situations délicates (insécurité sanitaire ou physique) pour mesurer l'impact des initiatives d'autonomisation des femmes. Cela permettra de surveiller les progrès réalisés, d'identifier les lacunes et les défis persistants, et d'ajuster les interventions en conséquence.	Pouvoirs publics	- UGP ONG - Centres/ espaces de formation - Communautés – Ménages
Encourager la valorisation de l'entrepreneuriat agricole	L'agriculture offre de nombreuses opportunités pour les femmes au Burkina Faso. Il est important de continuer à promouvoir la formation pratique en transformation des produits agricoles, en mettant l'accent sur l'amélioration des compétences techniques et la création de réseaux de commercialisation pour les produits transformés.	Pouvoirs publics	- Centres/ espaces de formation - ONG

XIII. Annexes : Outils de collecte

Canevas de lecture 1

(Modules de formation, supports de sensibilisation, rapports de formation, rapports de sensibilisation)

1. Références bibliographiques

2. Élaboration et déroulement des modules

L'élaboration a-t-elle pris en compte les besoins et la situation des participantes ?

Si oui, les modules ont-ils été adaptés en conséquence ? Si non, pourquoi ?

Si adaptation, a-t-elle été efficace ?

Si oui, preuves (**témoignages, retours**). Si non, pourquoi ?

Les cadres de formation étaient-ils adaptés aux besoins et à la situation des participantes ? (Cadre physique, horaires, transports, toilettes, gestion des enfants pour les mères, etc.)

Les outils étaient-ils adaptés au niveau des participantes ?

3. Contenu des formations en compétences de vie

3.1 Compétences acquises : les formations ont-elles permis aux filles et femmes de

- Améliorer leur estime d'elles-mêmes (se sentir aussi intelligentes que les garçons et les hommes, savoir qu'elles peuvent réussir à l'école ou au travail au même titre que les hommes, savoir qu'elles peuvent diriger comme les hommes)
- Pouvoir s'exprimer (poser des questions importantes, exprimer leur opinion, remettre en cause et combattre une injustice) à l'instar des garçons et des hommes et face aux adultes
- Connaître et prendre des décisions par rapport à leur corps (santé sexuelle et reproductive, âge du mariage, consentement)
- Etablir et poursuivre leurs propres objectifs (planifier sa vie personnelle, sociale et professionnelle, avoir du temps à consacrer à ses rêves et activités professionnelles, pouvoir gérer seule son argent)
- Se sentir en sécurité en public (Se défendre et/ou se mettre en sécurité en cas de comportement menaçant, savoir où et comment demander de l'aide)
- Se sentir valorisées (valeur personnelle face aux garçons et hommes, accès aux mêmes informations que les garçons et les hommes, contribution à la prise de décision en famille et en communauté)
- Acquérir les compétences pour vivre et travailler en association et/ou dans le milieu professionnel

3.2 Utilité des compétences : à quoi ont – elles servi ? Quels en sont les effet.s ou résultat.s ?

3.3 Reporter les témoignages contenus dans les documents exploités

4. Contenu des formations professionnelles

4.1 Compétences professionnelles : les formations ont-elles permis aux filles et femmes de

- Acquérir des capacités suffisantes pour exercer un emploi ou une AGR
- Acquérir des capacités suffisantes pour gérer leurs revenus
- Avoir les informations nécessaires pour accéder à des services financiers
- Savoir planifier leurs dépenses et établir un budget
- Savoir chercher un marché et savoir vendre (établir un prix juste et pouvoir le maintenir, négocier, défendre sa position)
- Acquérir des connaissances essentielles en matière de droit du travail et emploi décent (y compris le harcèlement sexuel en milieu professionnel)
- Obtenir un soutien supplémentaire pour celles qui ont eu des difficultés

4.2 Utilité des compétences : à quoi ont – elles servi ? Quels en sont les effet.s ou résultat.s ?

4.3 Reporter les témoignages contenus dans les documents exploités

5. Soutien à l'orientation professionnelle

5.1 Choix du domaine d'activités et accompagnement

Les participantes ont-elles bénéficié d'informations suffisantes pour choisir leurs domaines d'activités ?

Les participantes ont-elles été encouragées à se tourner vers des domaines réputés masculins ?

Quelles sont les raisons qui découragent celles qui ne les choisissent pas ?

Les participantes ont-elles bénéficié d'un accompagnement pas à pas dans l'installation dans les filières choisies ? (Appui dans la recherche et l'obtention d'un emploi, Accompagnement dans la création d'entreprise/AGR)

5.2 Quels sont les résultats tangibles de l'accompagnement

5.3 Reporter les témoignages contenus dans les documents exploités

6. Sensibilisation à l'égard de la communauté

La communauté a-t-elle été sensibilisée autour de la **capacité d'agir** des filles et des femmes ? (Estime de soi, expression, connaissance et contrôle du corps, établissement et poursuite des objectifs, valorisation)

La communauté a-t-elle reçu des informations suffisantes en rapport avec les **droits des filles et femmes** ?

La communauté a-t-elle été sensibilisée sur l'**importance et les avantages de l'autonomisation économique** des filles et des femmes ?

Quels sont les retours/réactions enregistrés suite à la sensibilisation ?

7. Sensibilisation et formation à l'égard des garçons et jeunes hommes

Les garçons et les jeunes hommes ont-ils été **pris en compte** spécifiquement dans le processus ?

Ont-ils été sensibilisés sur les **normes de genre défavorables** et le sexisme ?

Ont-ils été outillés pour **remettre en cause les comportements sexistes** face à leurs pairs et aux adultes de leurs familles ? Sont-ils prêts à soutenir leurs pairs qui le font ?

Ont-ils été formés pour **prendre conscience de la valeur et des droits** des filles et des femmes ? (Égalité de droits et de chances)

Ont-ils été encouragés à **rejeter la violence** dans leurs relations avec leurs pairs et avec les filles et jeunes femmes ?

Ont-ils été outillés pour adopter des **pratiques sexuelles saines** (consentement, protection, planification)

Canevas de lecture 2

(Lois, politiques et stratégies des diverses institutions)

Cartographie de l'environnement favorable : analyse du contexte en lien avec l'accroissement des opportunités économiques en vue d'un travail décent et de l'autonomisation des femmes notamment celle économique

Catégorie 1 : Lois et politiques

- Quelles sont les lois et les politiques en lien avec l'accroissement des opportunités économiques en vue d'un travail décent dans l'environnement local qui pourraient avoir un impact sur l'autonomisation des jeunes filles et femmes
- Les lois et les politiques en lien avec l'accroissement des opportunités économiques en vue d'un travail décent dans l'environnement local qui pourraient avoir un impact sur l'autonomisation des jeunes filles et femmes promeuvent-elles les inégalités de genre ou l'égalité de genre ?
- Que fait chaque partie prenante pour influencer qui peut accéder à cette protection ou à ces provisions dans la communauté.

Catégorie 2 : Prestation de services, pratique institutionnelle et financement,

- Les services qui sont pertinents à l'accroissement des opportunités économiques en vue d'un travail décent bénéficient-ils de financements adéquats ?
- Le financement des services qui sont pertinents à l'accroissement des opportunités économiques tiennent-ils compte du genre et de l'âge dans le contexte local ?
- Quelles sont les pratiques formelles/informelles au sein des institutions chargées de fournir ces services qui permettent aux filles et aux jeunes femmes qui favorisent l'accès à ces services ?
- Quelles sont les pratiques formelles/informelles au sein des institutions chargées de fournir ces services qui permettent aux filles et aux jeunes femmes qui ne favorisent l'accès à ces services ?
- Que vous inspire l'analyse des informations dont vous disposez relativement au genre et à l'âge, pour chaque partie prenante.

Catégorie 3 : Climat social, économique et politique

- Quels les éléments/actions qui attestent de la volonté politique en matière de l'accroissement des opportunités économiques et /ou les autres interventions communautaires ?
- Quelles sont les idées qui ont dominé le dialogue public (discours officiels, etc.) sur l'accroissement des opportunités économiques et les divergences d'opinions observées ces dernières années ?

Annexe 2 : collecte des interventions pertinentes en matière d'autonomisation économique des jeunes filles et femmes.

I. Qu'est-ce qu'une femme économiquement autonome ?

L'autonomisation désigne une stratégie visant à renforcer la capacité d'agir des filles relativement à leur propre vie et leur capacité à influencer les relations et les conditions sociales et politiques qui les touchent. **La capacité d'agir** est la capacité de faire des choix librement, de prendre des décisions sur sa propre vie, et d'agir en conséquence pour réaliser ses propres objectifs. Le renforcement de la capacité d'agir est une composante essentielle de l'autonomisation.

Selon la définition opératoire retenue sur le projet SWEDD, **une femme est autonomisée sur le plan économique** lorsqu'elle possède d'une part, la capacité de réussir et de progresser économiquement et d'autre part le pouvoir de prendre des décisions et d'agir en conséquence :

- Pour réussir et progresser économiquement, les femmes ont besoin des compétences et des ressources nécessaires pour être compétitives sur les marchés, ainsi que d'un accès juste et égal aux institutions financières.
- Pour avoir le pouvoir et la capacité de tirer profit des activités économiques, les femmes doivent avoir les aptitudes de prendre des décisions et d'agir en conséquence et de contrôler les ressources et les profits qu'elles génèrent.

II. Quand est-ce qu'une intervention peut-elle être qualifiée à fort potentiel en matière d'intervention économique ?

Les interventions pertinentes objet de la présente cartographie seront identifiées à travers des éléments d'appréciations (1 ;2 ;3) ci-après décrits.

4. Domaines d'interventions clés : elles se rapportent aux domaines d'interventions clés ci-après :

- i. Renforcement (Formation) des participantes en compétences techniques, professionnelles, entrepreneuriales et en compétences de vie en vue de l'exercice d'un emploi salarié ou auto-emploi ;
- ii. Facilitation de l'accès des participantes aux services financiers par le truchement de la mise en relation avec les services financiers/institutions financières et/ou à travers la participation à un groupe d'épargne et de crédit, etc.
- iii. Contribution à travers les actions de plaidoyer à l'amélioration de l'environnement favorable par la promotion de l'emploi décent à travers l'engagement avec le secteur privé et les pouvoirs publics pour créer des conditions pour le travail décent au profit des jeunes filles et femmes.
- iv. Prise en compte du contexte d'urgence dans la programmation des interventions

5. Programmation, mise en œuvre et Suivi basés sur les principes de l'approche Genre transformateur. Il s'agit notamment

- vii. Inclure dans l'intervention des activités à même d'identifier et de **déconstruire les stéréotypes** issus des normes de genre spécifiques en lien avec les conditions de vie et la position sociale des jeunes filles et femmes participantes ;
- viii. Renforcer la **capacité d'agir** de celles-ci ;
- ix. Travailler avec et soutenir **les garçons, jeunes hommes** pour qu'ils adoptent des **masculinités positives** ;
- x. Considérer les **filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes dans toute leur diversité** ;
- xi. Améliorer les **conditions** (besoins quotidiens) et la position sociale (valeur ou statut) des filles et des jeunes femmes ;

- xii. Créer un **environnement favorable** où toutes les parties prenantes travaillent ensemble pour soutenir les adolescentes et les jeunes femmes.
6. **Effets positifs /résultats satisfaisants : il s'agit de disposer des informations en lien avec l'efficacité et les facteurs de succès de l'intervention**
- III. **Quel sera le formulaire à remplir par les Organisations participantes ?** (3 pages au maximum, Police : Arial ; Taille :11). Le formulaire est composé de 16 points ci-après.
1. **Contexte** : 1 paragraphe sur la localisation, le contexte et les besoins/problèmes
 2. **Bref résumé de l'intervention** : 1-2 paragraphes pour donner l'aperçu des objectifs de l'intervention, ses activités clés, sa durée, sa valeur ajoutée et les participantes¹⁴
 3. **Impact/résultats** : 1-2 paragraphes pour décrire comment l'intervention a résolu le problème en lien avec l'autonomisation économique des jeunes filles et femmes
 4. **Parties prenantes et utilisateurs** : 1 paragraphe pour les énumérer et dire en quelques mots sur le rôle de chaque acteur et /ou les actions en direction de chaque acteur (la cible principale, les familles/ménage ? la communauté ? les fournisseurs de prestation/secteur privé ; le secteur public ?
 5. **Accès au financement et aux services financiers**¹⁵ : comment a -t-il été réglé ?
 6. **Facteurs de succès**
 7. **Défis/gaps** : quelques Bullet points
 8. **Leçons apprises**
 9. **Environnement institutionnel/légal favorisant**
 10. **Efforts de conception ou d'adaptation de l'initiative aux crises sécuritaires, à une pandémie et à l'aide au développement ?** - 1 paragraphe
 11. **Durabilité** : 1 paragraphe
 12. **Innovation/technologie, digitalisation et diffusion/mise à l'échelle des bonnes pratiques** : 1 paragraphe pour mettre en exergue les aspects sus-énumérés.
 13. **Autres informations pertinentes**

¹⁴ Il s'agit des bénéficiaires ou des groupes cibles visés par l'intervention.

¹⁵ Il s'agit du financement qui assure la continuité de l'initiative d'autonomisation, à ne pas confondre avec le budget initial de l'intervention.

Guide 1 à l'attention de : UGP / Ministères / ONG

RUBRIQUE 1 : ANALYSE DU MARCHÉ DE L'EMPLOI	
1.1-Analyse de la demande	<p>1.1.1 A-t-on pris en compte la place et la participation des femmes et des filles au sein du marché du travail par le recours aux statistiques sexo-spécifiques suivantes : taux d'emploi formel/informel, temps partiels, salaires, conditions de travail, types d'emplois, accès aux postes de management ?</p> <p>1.1.2 Une attention a-t-elle été portée sur des faits spécifiques tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ la segmentation du marché du travail ? ✓ la présence ou non de systèmes de garde d'enfants ? ✓ tout autre frein et/ou stéréotypes de genre rattachés à une activité professionnelle ? <p>1.1.3 Quelles ont été les mesures prises (inclusion, adaptation) en rapport avec ces deux points ?</p>
1.2. Analyse de l'offre	<p>1.2.1 L'accès des femmes à l'emploi a-t-il été facilité par l'identification d'entreprises engagées sur l'égalité professionnelle et salariale ainsi que la disponibilité de services précis : crèches, transports, toilettes séparées ?</p> <p>1.2.2 Quels sont les domaines dans lesquels la participation et la place des femmes ont été considérées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ chaîne de valeur dans les différents secteurs économiques ? ✓ segmentation du travail au sein des secteurs économiques ? ✓ opportunités d'emplois à fortes valeur ajoutée ou dans les secteurs porteurs ? <p>1.2.3 Quelle est la place accordée aux politiques publiques nationales et locales orientées vers l'emploi des femmes et l'égalité professionnelle et salariale ?</p> <p>1.2.4 Quels sont les programmes préexistants voués à favoriser l'autonomisation économique des jeunes femmes retenus pour être analysés ?</p> <p>1.2.5 Comment cela a-t-il impacté la programmation des interventions ?</p>
1.3. Analyse sociale et sociétale	<p>1.3.1 Dans quelle mesure a-t-on pris en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. la répartition des tâches et des rôles entre femmes et hommes au sein de l'environnement domestique ? b. le poids de l'autorité patriarcale ? c. l'accès et le contrôle des ressources par les femmes ? d. les stéréotypes de genre attachés à l'activité professionnelle des jeunes ? e. les barrières existantes et limitant l'accès à l'emploi des femmes (transports, localisation, conditions de sécurité, manque d'éducation, devoirs domestiques, préférence au fils, fréquence et compatibilité avec l'emploi du temps...) ? <p>1.3.2 L'analyse a-t-elle permis d'identifier les jeunes femmes les plus vulnérables ?</p> <p>1.3.3 Comment cette étape a-t-elle influencé la suite des activités ?</p>
RUBRIQUE 2 : PARTENARIATS STRATÉGIQUES	
2.1. Identifier et bâtir des partenariats stratégiques	<p>2.1.1 Comment s'est-on assuré que les partenaires ciblés intègrent une approche de genre et soutiennent l'emploi des jeunes filles ?</p> <p>2.1.2 A-t-il fallu négocier pour que les partenaires intègrent le genre, l'emploi décent et la lutte contre le harcèlement sexuel au sein de leurs politiques de ressources humaines et de recrutement ?</p> <p>2.1.3 Expliquez les facteurs de succès ou les obstacles rencontrés en cas de négociation, fructueuse ou non.</p>
2.2. Conduire une stratégie de sensibilisation et de plaidoyer	<p>2.2.1 Quels ont été les objectifs et cibles de la stratégie de la sensibilisation conduite ?</p> <p>2.2.2 Comment les jeunes et les communautés ont-ils été impliqués dans cette stratégie ?</p> <p>2.2.3 Quels ont été les résultats obtenus ?</p>

RUBRIQUE 3 : PRÉFORMATION (sensibilisation, recrutement des jeunes, élaboration des programmes et méthodologies de formation)	
3.1. Élaboration/ et/ou adaptation du curriculum des formations	<p>3.1.1 Quels sont les bases de l'actualisation des connaissances des formateurs-trices de l'équipe ?</p> <p>3.1.2 Dans quelle mesure a-t-on considéré les normes et pratiques locales en termes de genre dans le format des formations et des méthodologies choisies, ainsi que dans les outils pédagogiques ?</p> <p>3.1.3 S'est-on préoccupé de ce que les objectifs de formation, les manuels et les contenus soient libres de stéréotypes et qu'ils promeuvent des exemples de réussite masculins et féminins ?</p>
3.2. Mobilisation et sensibilisation des jeunes et de leur communauté	<p>3.2.1 Y a-t-il eu des « exemples à suivre », des modèles de jeunes femmes ayant réussi, identifiés et mis en avant lors des sensibilisations ?</p> <p>3.2.2 Avez-vous pu, en amont à la formation, constituer des groupes de facilitateurs genre au sein des groupes de jeunes (jeunes motivés et sensibles aux thématiques de genre pouvant mener des actions de sensibilisation au sein des communautés) ?</p> <p>3.2.3 Les membres de la communauté (familles, leaders communautaires et religieux) ont-ils été sensibilisés sur l'importance de l'autonomisation économique des filles ?</p>
3.3. Information et conseil aux jeunes et à leur famille	<p>3.3.1 Comment les parents ont-ils été inclus dans le processus ?</p> <p>3.3.2 Quel est le mécanisme mis en place pour répondre à l'ensemble des questions ou des doutes ?</p> <p>3.3.3 Dans quelle mesure a-t-on soutenu la parité dans les groupes d'agents de mobilisation communautaire («community mobilisers») ?</p> <p>3.3.4 Quelles observations particulières ont été faites suite à cette étape ?</p>
3.4. Identification et inscription des jeunes	Quels sont les faits ayant marqué l'inscription des jeunes filles et femmes ?
3.5. Orientation professionnelle et mise en situation	<p>3.5.1 En quoi a consisté l'appui- conseil développé au profit des jeunes filles en vue de leur orientation professionnelle ?</p> <p>3.5.2 Les jeunes filles ont-elles pu bénéficier d'un aperçu in situ des filières proposées ? Si oui, quel impact cela a-t-il eu ?</p>
RUBRIQUE 4 : FORMATION	
4.1. Formation professionnelle en vue d'un emploi salarié	<p>4.1.1 La formation a-t-elle été un espace de promotion de la mixité et de lutte contre les stéréotypes de genre ?</p> <p>4.1.2 Comment avez-vous pu adapter les horaires et les infrastructures des centres de formation aux contraintes (accès, transports, sécurité des lieux et des trajets, toilettes séparées, adéquates et en nombre suffisant, système de garde d'enfants...) des participantes ?</p> <p>4.1.4 Les questions de droit du travail et d'emploi décent, y compris le harcèlement sexuel dans l'emploi ont-elles été abordées ?</p> <p>4.1.5 Quel était le ressenti général des bénéficiaires et de leurs formateurs.trices au terme de la formation ?</p>
4.2. Formation professionnelle en vue en d'une création d'entreprise	<p>4.2.1 Quel a été le mécanisme de soutien de l'accès aux crédits et à des formations non stéréotypées, dans des secteurs porteurs tant pour les filles que pour les garçons ?</p> <p>4.2.2 Comment les horaires et les infrastructures des centres de formation ont-ils été adaptés aux contraintes (accès, transports, sécurité des lieux et des trajets, toilettes séparées, adéquates et en nombre suffisant, système de garde d'enfants...) des participantes ?</p> <p>4.2.3 Quel a été l'intérêt de la sensibilisation de l'entourage des participantes et de leur communauté en soutien au projet ?</p> <p>4.2.4 Quel était le ressenti général des bénéficiaires et de leurs formateurs.trices au terme de la formation ?</p>

4.3. Formation en compétences de vie	<p>4.3.1 Comment la formation en compétences de vie est-elle assurée ?</p> <p>4.3.2 A-t-il été possible de partager avec les bénéficiaires un repertoire d'acteurs clés, associations, services de santé, services juridiques, dont les jeunes filles pourraient avoir besoin ?</p> <p>4.3.3 Quels ont été les effets visibles, changements, prises de conscience que vous pouvez rapporter ?</p>
4.4. Apprentissage (stage de courte durée)	<p>4.4.1 A-t-il été possible de soutenir l'entrée en stage au travers de bourses de stages, de partenariats avec les entreprises sensibilisées ?</p> <p>4.4.2 Vous êtes-vous assurés que les entreprises d'accueil garantissent un environnement favorable à la formation des jeunes filles (tutrices, locaux, horaires, transports, ...) ?</p>
4.5. Certification	<p>4.5.1 Comment les jeunes filles ont-elles été soutenues et suivies pour accéder à une certification de formation ?</p> <p>4.5.2 Y a-t-il eu la possibilité d'une seconde chance ou de rattrapage en cas d'échec ?</p>
RUBRIQUE 5 : ACCOMPAGNEMENT ET RECHERCHE D'EMPLOI	
5.1. Appui à la recherche et l'accès à un emploi salarié	<p>5.1.1 Un suivi spécifique des jeunes filles est-il assuré ?</p> <p>5.1.2 Etes-vous entré en dialogue avec l'entreprise pour favoriser la mise en place de conditions de travail décentes et propices au travail des jeunes filles (transport, toilettes séparées, horaires, garde d'enfants, sécurité, ...) ?</p> <p>5.1.3 Pouvez-vous donner quelques chiffres et retours par rapport aux jeunes filles qui ont effectivement accédé à un emploi ?</p>
5.2. Appui et soutien à la création d'entreprise	A-t-il été mis en place un système de tutorat/mentorat avec des rôles-modèles féminins, capables d'orienter, de conseiller et de suivre les jeunes filles dans leur création d'entreprise ?
RUBRIQUE 6 : SUIVI ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI	
6.1. Suivi et services de soutien, notamment financier	<p>6.1.1 Est-ce qu'il a été proposé des programmes de bourses et/ou des fonds de garantie crédits pour les créatrices d'entreprises ?</p> <p>6.1.2 Des soutiens comme des programmes de garde d'enfant, une aide aux frais de transport ont-ils été accordés ?</p> <p>6.1.3 Les jeunes filles ont-elles été suivies dans l'emploi après leur prise de fonction ? Si oui, une attention particulière a-t-elle été portée aux situations rencontrées par elles ?</p> <p>6.1.4 S'est-on assuré de l'accès au crédit et de la diversité des sources de financement ?</p> <p>6.1.5 S'est-on assuré que les jeunes filles et femmes ont le contrôle sur les ressources générées ?</p> <p>6.1.6 Des services sur-mesure adaptés aux besoins et aux contraintes des jeunes femmes les plus vulnérables ont-ils été</p> <p>6.1.7 S'est-on assuré que les services financiers garantissent également l'accès des jeunes filles à la formation (bourses, subventions, bourses de stages, etc...) ?</p>
6.2. « YEE alumni » / réseau des ancien-nes	Des réseaux de jeunes, impliquant les filles et les garçons et favorisant la circulation de l'information et la mise en réseau ont-ils été créés ?

Canevas de "l'histoire de vie – projet SWEDD"

Clarification du concept

”Histoire de Vie - Projet SWEDD”, ou ”histoire de succès- Projet SWEDD” désigne l’expérience positive d’un.e participant.e capitalisée en vue d’informer sur les effets du projet sur cette personne, notamment son statut social et ses conditions de vie, la dimension économique plus précisément.

L’élaboration des histoires de vie mettra à disposition des modèles de réussite pour inspirer soit des phases ultérieures des projets en cours soit des initiatives analogues dans d’autres contrées.

Contenu du canevas de restitution des histoires de vie

Il est articulé autour de cinq (5) composantes déclinées en points de collecte auxquels sont reliés des outils ainsi que des sources d’information.

N°	Composante	Informations attendues	Outil	Sources de données
01	Les informations sur le cadre global du projet SWEDD	<ol style="list-style-type: none"> 1. Dates de démarrage et de fin 2. Localités couvertes et effectif de participant.e.s impactés 3. Gouvernance et coordination 4. Partenaires et donateurs 5. Valeur financière du projet 	Canevas de lecture	Documents du projet/ Données secondaires
02	Les renseignements spécifiques du sous-volet ”Accroissement des opportunités économiques” et sur les compétences acquises	<ol style="list-style-type: none"> 1. Caractéristiques générales de la communauté ou de la localité 2. Activités majeures du volet 3. Services et produits 4. Critères de choix des participant.e.s 5. Implication des participant.e.s dans le projet 6. Appréciation par les participant.e.s des compétences reçues 	Interviews semi structurées (voir guide d’entretien avec la participante)	Documents du projet et données complémentaires auprès de l’UGP ou autres partenaires/ONG, Ministères
03	Les informations spécifiques qui expliquent le choix de la participante	<ol style="list-style-type: none"> 1. Données démographiques de la participante 2. Situation de la participante et/ou de sa famille restreinte avant le projet 3. Raisons du choix de cette participante (chacune de la liste) 4. Effets /impact du sous-projet sur la participante et/ou sa famille restreinte selon le personnel 	Interviews semi structurées	Documents du projet et données complémentaires auprès de l’UGP ou autres partenaires/ONG, Ministères
04	Les informations spécifiques sur le sujet de l’histoire	<ol style="list-style-type: none"> 1. Situation actuelle de la participante et/ou de sa famille restreinte 2. Situation avant le projet 3. Effets /impact du sous-projet sur la participante et/ou sa famille restreinte 	Photos, vidéos et interviews semi structurées	Sujet de l’histoire
05	Les facteurs de succès, les leçons apprises et les défis	<ol style="list-style-type: none"> 1. Compétences entrepreneuriales 2. Utilité de compétences acquises au cours du processus de formation 3. Autres facteurs de succès 4. Défis rencontrés et approches de solutions préconisées 5. Leçons tirées pour inspirer les initiatives similaires 6. Ressentis de la participante 	Sujet de l’histoire	Sujet de l’histoire Documents du projet et données complémentaires auprès de l’UGP ou autres partenaires/ONG, Ministères

Support de discussion avec la/les participante.s – sujet de l’histoire

Localisation :

Age :

Situation matrimoniale :

I. Compétences entrepreneuriales

1. Avez-vous exercé de manière indépendante des activités de production de biens ou de prestation de services pendant au moins 7 jours au cours des 6 derniers mois ?
2. Avez-vous généré des ventes au comptant dans la production de biens ou de services pendant au moins 7 jours au cours des 6 derniers mois ?
3. Avez-vous actuellement une entreprise ? Si la réponse est affirmative, répondez aux questions ci-après :
 - 3.1-Quel genre d'entreprise avez-vous ?
 - 3.2-Nom commercial ?
 - 3.3-Depuis combien de temps l'entreprise est-elle en activité ? (0-3 mois ; 6 – 9 ; mois ; Plus d'un an)
4. Quelle est l'estimation de la valeur de votre entreprise ?
5. Quels sont vos partenaires clés ?
6. Qui sont vos clients et quelle est votre relation avec eux ?
7. Quels sont vos canaux de distribution de vos produits ?
8. Quels sont les coûts les plus importants de votre entreprise ?
9. Quelles sont vos sources de revenus ou de financement ?

II. Utilité de compétences acquises au cours du processus de formation

10. Grâce à votre formation, avez-vous réussi à comprendre le processus d'entrepreneuriat et les compétences requises pour entreprendre ?
11. Avez-vous utilisé ce que vous avez appris sur les compétences entrepreneuriales dans un travail ou une situation entrepreneuriale ?
12. Avez-vous pu identifier des forces et des capacités pour entreprendre ou générer de nouvelles sources de revenus ?
13. Avez-vous acheté ou acquis/obtenu des intrants (matières premières) ou des équipements ?
14. Avez-vous reçu des prêts d'instituts de microfinance/banques/sociétés de crédit-bail ?
15. Avez-vous réussi, grâce à votre formation, à établir des accords avec d'autres personnes ou entreprises pour démarrer ou poursuivre les services de votre entreprise ?
16. Pensez-vous qu'après votre formation vous avez réussi à communiquer plus efficacement avec d'autres personnes ou clients ?
17. Comment avez-vous réussi à communiquer avec eux ?
18. Avez-vous utilisé ce que vous avez appris sur les compétences personnelles dans une situation personnelle ou sociale ?
19. Avez-vous été déjà en mesure d'appliquer les connaissances et les compétences acquises dans le cadre du programme de formation dans votre vie personnelle ? Si oui, comment l'avez-vous fait ?
20. Vos relations sociales (par exemple avec la famille, les pairs, les membres de la communauté ou les acteurs du marché) ont-elles été renforcées après la formation ?

21. Avez-vous l'impression que votre famille, votre groupe de pairs, votre communauté ou les acteurs du marché du travail vous soutiennent davantage après la formation ou l'activité du projet ?
22. Disposez-vous d'une liberté totale /de la décision familiale pour dépenser l'argent que vous avez gagné ou vos biens ?
23. Après le processus de formation, faites-vous partie de réseaux ou d'associations professionnelles pour partager des informations (par exemple, sur un emploi, une entreprise ou une opportunité de formation ?
24. Avez-vous fourni un soutien moral ou pratique à une personne, ou reçu un tel soutien de la part d'autres membres d'un réseau ou d'une association professionnelle ?
25. Avez-vous aidé d'autres membres d'un réseau professionnel ou d'une association à identifier des employeurs potentiels, des entreprises, des associations ou des opportunités de réseautage dans la communauté ? Ou vous ont-ils aidé à le faire ?
26. Après le processus de formation, avez-vous amélioré vos relations sociales ?
27. Avez-vous fait des démarches pour vous inscrire auprès des autorités locales ?

28. Avez-vous préparé une demande d'emploi écrite ou exprimé votre intérêt pour un emploi à un employeur (verbalement ou par écrit) ?
29. Avez-vous le sentiment d'avoir reçu les compétences et les connaissances nécessaires pour obtenir et exercer un emploi ?
30. Avez-vous participé à un entretien d'embauche (formel ou informel) ?

III. Autres facteurs ayant facilité les succès enregistrés

IV. Défis rencontrés et approches de solutions préconisées

V. Leçons tirées pour inspirer les initiatives similaires

VI. Ressentis de la participante

Guide d'entretien avec la famille/communauté des participantes

Axes de discussion	Questions indicatives
Information et conseil aux jeunes et à leur famille	Comment les parents ont-ils été inclus dans le processus ?
	Y a-t-il eu un mécanisme pour répondre à vos questions ou vos doutes ?
	Dans quelle mesure a-t-on soutenu la parité dans les groupes d'agents de mobilisation communautaire («community mobilisers») ?
	Quelles observations particulières ont été faites suite à cette étape ?
Valorisation des aspirations de leurs filles	Connaissez-vous le plan de carrière de votre fille ?
	Quel est le projet d'aspiration professionnelle/ carrière de votre fille ?
	L'aidez-vous à atteindre son objectif professionnel ?
	Si non, quelles sont les raisons de ne pas la soutenir ?
Conscience des parents relativement à l'importance de l'implication des jeunes femmes dans les activités génératrices de revenus	Selon vous, quels sont les membres d'une famille qui peuvent être impliqués dans des activités génératrices de revenus ?
	Si la réponse est uniquement masculine, quelles sont les raisons pour lesquelles les femmes ne devraient pas s'impliquer dans les activités génératrices de revenus ?
	Quels sont les avantages dans une famille si la femme participe aux activités génératrices de revenus ?
	Quelle est votre position au sujet de l'affirmation suivante : la plupart des gens de ma communauté (y compris les chefs traditionnels et religieux) encouragent les jeunes femmes à s'inscrire à une formation professionnelle et à poursuivre un travail, tout comme ils le font avec les jeunes hommes ?
	Relance 1 : Si plutôt d'accord ou entièrement d'accord : comment vous sentez-vous soutenu ?
	Relance 2 : Si plutôt en désaccord ou complètement en désaccord : pourquoi pas, pouvez-vous donner un exemple ?
	Relance 3 : Si plutôt en désaccord ou complètement en désaccord : que faudrait-il pour que vous vous sentiez soutenu ?
Attitudes à l'égard des participantes compétentes et qui entrent sur le marché du travail	Quelle est votre position au sujet des affirmations suivantes ?
	Les filles doivent rester à la maison loin de l'école pour s'adonner aux tâches domestiques
	Les jeunes femmes devraient se voir offrir les mêmes salaires que les jeunes hommes pour le même travail
	Les jeunes femmes devraient pouvoir trouver le travail de leur choix, tout comme les jeunes hommes.
	Les jeunes femmes qui tombent enceintes ne devraient pas trouver de travail
	Les jeunes femmes devraient envisager une formation professionnelle pour l'employabilité
	Les femmes devraient continuer à travailler même après leur mariage
	Les femmes devraient continuer à travailler même après avoir eu des enfants
	Les jeunes femmes devraient contribuer au revenu du ménage
	Une femme ne peut gagner un revenu que si elle travaille du domicile
	Les femmes ont le droit de prendre des décisions financières, telles que l'ouverture d'un compte bancaire

Guide 2 à l'attention des mentors et fournisseurs de formation

RUBRIQUE 3 : PRÉFORMATION (sensibilisation, recrutement des jeunes, élaboration des programmes et méthodologies de formation)	
3.1. Élaboration/ et/ou adaptation du curriculum des formations	<p>3.1.1 Quels sont les bases de l'actualisation de vos connaissances, notamment sur les questions de genre et d'emploi décent ?</p> <p>3.1.2 Dans quelle mesure a-t-on considéré les normes et pratiques locales en termes de genre dans le format des formations et des méthodologies choisies, ainsi que dans les outils pédagogiques ?</p> <p>3.1.3 S'est-on préoccupé de ce que les objectifs de formation, les manuels et les contenus soient libres de stéréotypes et qu'ils promeuvent des exemples de réussite masculins et féminins ?</p>
3.4. Identification et inscription des jeunes	Quels sont les faits ayant marqué l'inscription des jeunes filles et femmes ?
3.5. Orientation professionnelle et mise en situation	<p>3.5.1 En quoi a consisté l'appui- conseil développé au profit des jeunes filles en vue de leur orientation professionnelle ?</p> <p>3.5.2 Les jeunes filles ont-elles pu bénéficier d'un aperçu in situ des filières proposées ? Si oui, quel impact cela a-t-il eu ?</p>
RUBRIQUE 4 : FORMATION	
4.1. Formation professionnelle en vue d'un emploi salarié	<p>4.1.1 La formation a-t-elle été un espace de promotion de la mixité et de lutte contre les stéréotypes de genre ?</p> <p>4.1.2 Comment avez-vous pu adapter les horaires et les infrastructures des centres de formation aux contraintes (accès, transports, sécurité des lieux et des trajets, toilettes séparées, adéquates et en nombre suffisant, système de garde d'enfants...) des participantes ?</p> <p>4.1.4 Les questions de droit du travail et d'emploi décent, y compris le harcèlement sexuel dans l'emploi ont-elles été abordées ?</p> <p>4.1.5 Quel était le ressenti général des bénéficiaires et de leurs formateurs.trices au terme de la formation ?</p>
4.2. Formation professionnelle en vue en d'une création d'entreprise	<p>4.2.1 Quel a été le mécanisme de soutien de l'accès aux crédits et à des formations non stéréotypées, dans des secteurs porteurs tant pour les filles que pour les garçons ?</p> <p>4.2.2 Comment les horaires et les infrastructures des centres de formation ont-ils été adaptés aux contraintes (accès, transports, sécurité des lieux et des trajets, toilettes séparées, adéquates et en nombre suffisant, système de garde d'enfants...) des participantes ?</p> <p>4.2.3 Quel a été l'intérêt de la sensibilisation de l'entourage des participantes et de leur communauté en soutien au projet ?</p> <p>4.2.4 Quel était le ressenti général des bénéficiaires et de leurs formateurs.trices au terme de la formation ?</p>
4.3. Formation en compétences de vie	<p>4.3.1 Comment la formation en compétences de vie est-elle assurée ?</p> <p>4.3.2 A-t-il été possible de partager avec les bénéficiaires un répertoire d'acteurs clés, associations, services de santé, services juridiques, dont les jeunes filles pourraient avoir besoin ?</p> <p>4.3.3 Quels ont été les effets visibles, changements, prises de conscience que vous pouvez rapporter ?</p>

4.4. Apprentissage (stage de courte durée)	<p>4.4.1 A-t-il été possible de soutenir l'entrée en stage au travers de bourses de stages, de partenariats avec les entreprises sensibilisées ?</p> <p>4.4.2 Vous êtes-vous assurés que les entreprises d'accueil garantissent un environnement favorable à la formation des jeunes filles (tutrices, locaux, horaires, transports, ...) ?</p>
4.5. Certification	<p>4.5.1 Comment les jeunes filles ont-elles été soutenues et suivies pour accéder à une certification de formation ?</p> <p>4.5.2 Y a-t-il eu la possibilité d'une seconde chance ou de rattrapage en cas d'échec ?</p>
RUBRIQUE 5 : ACCOMPAGNEMENT ET RECHERCHE D'EMPLOI	
5.1. Appui à la recherche et l'accès à un emploi salarié	<p>5.1.1 Un suivi spécifique des jeunes filles est-il assuré ?</p> <p>5.1.2 Y a-t-il eu un dialogue avec l'entreprise pour favoriser la mise en place de conditions de travail décentes et propices au travail des jeunes filles (transport, toilettes séparées, horaires, garde d'enfants, sécurité, ...) ?</p> <p>5.1.3 Quel est votre ressenti par rapport à ces mesures ?</p>
5.2. Appui et soutien à la création d'entreprise	<p>5.2.1 A-t-il été mis en place un système de tutorat/mentorat avec des rôles-modèles féminins, capables d'orienter, de conseiller et de suivre les jeunes filles dans leur création d'entreprise ?</p> <p>5.2.2 Quel est votre ressenti par rapport à ces mesures ?</p>
RUBRIQUE 6 : SUIVI ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI	
6.1. Suivi et services de soutien, notamment financier	<p>6.1.1 Y a-t-il eu un suivi des jeunes filles dans leur emploi/activité ?</p> <p>6.1.2 Êtes-vous au courant de programmes particuliers (bourses, garde d'enfant, aide aux frais de transport, fonds de garantie crédits, autres) à leur intention ?</p> <p>6.1.3 Comment cela vous a-t-il impacté ou comment y avez-vous participé ?</p>
6.2. « YEE alumni » / réseau des ancien-nes	Des réseaux de jeunes, impliquant les filles et les garçons et favorisant la circulation de l'information et la mise en réseau ont-ils été créés ?

Guide 3 à l'attention de : Secteur privé

RUBRIQUE 1 : ANALYSE DU MARCHÉ DE L'EMPLOI	
1.1-Analyse de la demande	<p>1.1.1 Avez-vous été impliqué dans cette étape du projet ? (Si oui, continuer les questions. Si non, passer à la section suivante)</p> <p>1.1.2 A-t-on pris en compte la place et la participation des femmes et des filles au sein du marché du travail par le recours aux statistiques sexo-spécifiques suivantes : taux d'emploi formel/informel, temps partiels, salaires, conditions de travail, types d'emplois, accès aux postes de management ?</p> <p>1.1.3 Une attention a-t-elle été portée sur des faits spécifiques tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ la segmentation du marché du travail ? ✓ la présence ou non de systèmes de garde d'enfants ? ✓ tout autre frein et/ou stéréotypes de genre rattachés à une activité professionnelle ? <p>1.1.4 Quelles ont été les mesures prises (inclusion, adaptation) en rapport avec ces deux points ?</p> <p>1.1.5 Quelle a été votre contribution et comment a-t-elle été prise en compte ?</p>
1.2. Analyse de l'offre	<p>1.2.1 Avez-vous été impliqué dans cette étape du projet ? (Si oui, continuer les questions. Si non, passer à la section suivante)</p> <p>1.2.2 L'accès des femmes à l'emploi a-t-il été facilité par l'identification d'entreprises engagées sur l'égalité professionnelle et salariale ainsi que la disponibilité de services précis : crèches, transports, toilettes séparées ?</p> <p>1.2.3 Quels sont les domaines dans lesquels la participation et la place des femmes ont été considérées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ chaîne de valeur dans les différents secteurs économiques ? ✓ segmentation du travail au sein des secteurs économiques ? ✓ opportunités d'emplois à fortes valeur ajoutée ou dans les secteurs porteurs ? <p>1.2.4 Quelle est la place accordée aux politiques publiques nationales et locales orientées vers l'emploi des femmes et l'égalité professionnelle et salariale ?</p> <p>1.2.5 Quels sont les programmes préexistants voués à favoriser l'autonomisation économique des jeunes femmes retenus pour être analysés ?</p> <p>1.2.6 Quelle a été votre contribution et comment a-t-elle été prise en compte ?</p>
1.3. Analyse sociale et sociétale	<p>1.3.1 Avez-vous été impliqué dans cette étape du projet ? (Si oui, continuer les questions. Si non, passer à la section suivante)</p> <p>1.3.2 Dans quelle mesure a-t-on pris en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. la répartition des tâches et des rôles entre femmes et hommes au sein de l'environnement domestique ? b. le poids de l'autorité patriarcale ? c. l'accès et le contrôle des ressources par les femmes ? d. les stéréotypes de genre rattachés à l'activité professionnelle des jeunes ? e. les barrières existantes et limitant l'accès à l'emploi des femmes (transports, localisation, conditions de sécurité, manque d'éducation, devoirs domestiques, préférence au fils, fréquence et compatibilité avec l'emploi du temps...) ? <p>1.3.4 Quelle a été votre contribution et comment a-t-elle été prise en compte ?</p>
RUBRIQUE 5 : ACCOMPAGNEMENT ET RECHERCHE D'EMPLOI	
5.1. Appui à la recherche et l'accès à un emploi salarié	Est-on entré en dialogue avec vous pour favoriser la mise en place de conditions de travail décentes et propices au travail des jeunes filles (transport, toilettes séparées, horaires, garde d'enfants, sécurité, ...) ? Si oui, quel a été le résultat ?

5.2. Appui et soutien à la création d'entreprise	<p>5.2.1 A-t-il été mis en place un système de tutorat/mentorat avec des rôles-modèles féminins, capables d'orienter, de conseiller et de suivre les jeunes filles dans leur création d'entreprise ?</p> <p>5.2.2 Dans quelle mesure y avez-vous participé ?</p>
RUBRIQUE 6 : SUIVI ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI	
6.1. Suivi et services de soutien, notamment financier	<p>6.1.1 Est-ce qu'il a été proposé des programmes de bourses et/ou des fonds de garantie crédits pour les créatrices d'entreprises ?</p> <p>6.1.2 Des soutiens comme des programmes de garde d'enfant, une aide aux frais de transport ont-ils été accordés ?</p> <p>6.1.3 Les jeunes filles ont-elles été suivies dans l'emploi après leur prise de fonction ? Si oui, une attention particulière a-t-elle été portée aux situations rencontrées par elles ?</p> <p>6.1.4 S'est-on assuré de l'accès au crédit et de la diversité des sources de financement ?</p> <p>6.1.5 S'est-on assuré que les jeunes filles et femmes ont le contrôle sur les ressources générées ?</p> <p>6.1.6 Des services sur-mesure adaptés aux besoins et aux contraintes des jeunes femmes les plus vulnérables ont-ils été mis en place ?</p> <p>6.1.7 S'est-on assuré que les services financiers garantissent également l'accès des jeunes filles à la formation (bourses, subventions, bourses de stages, etc...) ?</p> <p>6.1.8 À quels programmes avez-vous été associé et quelle a été votre contribution ?</p>

XIV. Références bibliographiques

1. Agri-ProFocus; IIRR. (2013). Faire changer les chaînes : Egalité entre les genres dans le développement des chaînes de valeur agricoles. Amsterdam : Editions KIT.
2. Burkina Faso, (2022). Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation du Burkina Faso », chiffres clés des résultats définitifs.
3. Gassier, M., Rouanet, L., & Traore, L. (2022, Février). Addressing Gender-Based Segregation through Information: Evidence from a Randomized Experiment in the Republic of Congo. Récupéré sur : <https://documents1.worldbank.org/curated/en/611661644422085910/pdf/Addressing-Gender-Based-Segregation-through-Information-Evidence-from-a-Randomized-Experiment-in-the-Republic-of-Congo.pdf>
4. Mali, (2009). 4ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Mali 2009, analyse des résultats définitifs.
5. Moore, K. (2015). Fostering economic opportunities for youth in Africa: A comprehensive approach.
6. Plan international, (2021). Gender transformative, Programme and influencing practices mapping.
7. Plan international, (2022). Compétences et opportunités pour l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes (SOYEE), Méta-évaluation du programme transformatif du genre pour l'emploi et l'entreprise des jeunes Rapport final.
8. Plan international, (2022). Domaine distinctif au niveau mondial : résultats et indicateurs SOYEE.
9. Plan International. (2018, Septembre). Enoncé de position de Plan International sur l'autonomisation économique dans le monde du travail avec un focus sur les jeunes et particulièrement les filles et les jeunes femmes. Récupéré sur https://plan-international.org/uploads/2021/12/glo_economic_empowerment_in_the_world_of_work_policy_paper_en_g_sept18.pdf
10. Singh, J., & Schneiders, M. (2016). A Global Desk Review of Financial Education's Contribution to Girls' Economic Empowerment. Aflatoun International, Plan International & Crédit Suisse. Récupéré sur <https://www.aflatoun.org/wp-content/uploads/2022/02/Financial-Educations-Contribution-to-Girls-Economic-Empowerment-DeskReview-CreditSuisse-1.pdf>
11. SWEDD Burkina Faso, (2020). Rapport final de mise en œuvre du mandat de l'ONG ASMADE du sous-projet "Entreprendre au Féminin.
12. SWEDD Burkina Faso, (2021). Rapport final de mise en œuvre du mandat de l'ONG ASMADE du sous-projet "Entreprendre au Féminin.
13. UNFPA Burkina Faso, (2021). Rapport, mon corps m'appartient, revendiquer le droit à l'autodétermination.



PROJET AUTONOMISATION DES FEMMES ET
DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE AU SAHEL (SWEDD)



Crédit photos: © Plan International

